



PAPIER DE POSITION

La Conférence Ministérielle sur l'Intégration
« **Changer les principes en actions** »
Groningue, 9-11 novembre 2004



Organisée par le Ministère de la Justice des Pays-Bas

•••

En association avec le Migration Policy Institute

Sous les auspices de la Présidence Néerlandaise de l'Union Européenne

Table des matières

Préparation de la Conférence sur la Politique d'Intégration	2
Les programmes introductifs	
Les programmes introductifs I: Qu'est-ce qui fait un "bon citoyen" ?	5
Les programmes introductifs II: L'apprentissage en contexte	7
MEMOIRE RELATIF A LA POLITIQUE: Programmes d'intégration et initiatives pour les nouveaux migrants en Europe, Par Sarah Spencer avec Anna di Mattia	9
Atelier 1: Renforcer l'Etat démocratique et empêcher la radicalisation	
Introduction	34
MEMOIRE RELATIF A LA POLITIQUE: Radicalisation & la jeunesse Européenne de minorité ethnique, Par Shireen Hunter	36
Atelier 2: Les parents immigrants, les enfants et les écoles : surmonter le fossé entre le domicile et la société d'accueil	
Introduction	45
MEMOIRE RELATIF A LA POLITIQUE: Parents immigrés, jeunes et éducation: aplanir les obstacles entre le domaine privé et la société d'accueil, Par Maurice Crul	47
Atelier 3: Promouvoir l'égalité des chances et combattre la discrimination	
Introduction	56
MEMOIRE RELATIF A LA POLITIQUE: Jeunesse d'origine migratoire & discrimination en Europe, Par Patrick Simon	58



Préparation de la Conférence sur la Politique d'Intégration

Introduction et Bienvenue

Au nom de la présidence néerlandaise et en tant que ministre responsable de l'intégration, je suis heureux que vous ayez accepté notre invitation à la Conférence sur la Politique d'Intégration et je me réjouis de vous accueillir à Groningen le 9 novembre 2004. En tant que ministre à l'échelle nationale qui est confronté aux défis de l'intégration des immigrants sur base quotidienne. J'espère que vous me rejoindrez pour souligner l'importance d'un engagement politique à long terme dans l'intégration des immigrants et des groupes minoritaires, et celle d'une vision commune de l'intégration. Un sentiment d'urgence a guidé les discussions dans ce domaine au cours des quelques dernières années. Nous avons besoin de maintenir cette force d'impulsion pour promouvoir un avenir stable et cohérent pour l'Europe.

Notre but ultime est de donner une *pertinence pratique* à la vision de l'intégration que nous partageons dans deux domaines : les programmes introductifs et la jeunesse ayant des antécédents minoritaires/de migrants. J'insiste pour que vous vous penchiez sur des initiatives pratiques pour favoriser une intégration qui conduira à l'engagement de tous les citoyens et résidents, basé sur le partage des valeurs et le respect.

Informations pratiques

Documents politiques

- Ci-joint se trouvent plusieurs documents politiques qui contiennent des questions et des recommandations, pour servir de base à la discussion à Groningen. Vous trouverez aussi des questions de discussion reprises en liste ci-dessous, pour la discussion à Groningen. J'insiste pour que vous les preniez en considération dans la préparation de la conférence.

Format de discussion

- Les programmes introductifs (10 novembre) seront examinés en session plénière, où seuls siègeront les ministres, les secrétaires d'Etat et les représentants des organisations européennes, dans un cercle interne, pour favoriser la discussion et l'interaction.
- Après un film d'introduction sur la jeunesse (11 novembre), je voudrais vous demander de me rejoindre dans des discussions à portes fermées, dans des

discussions en ateliers en petits groupes, pour les ministres et les secrétaires d'Etat uniquement. Pour des raisons logistiques, nous avons dû diviser le groupe en ateliers à l'avance, et nous espérons que notre suggestion vous plaira. Veuillez consulter l'Annexe 1 pour l'endroit de votre atelier.

- Nous avons demandé à certains Etats membres de donner une brève représentation pendant la session plénière et dans les ateliers. Dans l'intérêt d'un échange d'idées fructueux et complet dans toutes les sessions, nous voudrions vous demander de centrer vos commentaires sur le sujet soulevé dans ces introductions et de garder votre commentaire concis. Nous apprécions sincèrement votre collaboration.

Questions de discussion

Programmes introductifs

L'incapacité pour les immigrants récemment arrivés et même pour certains groupes minoritaires de résidents à parler la langue, et leur manque de connaissance de la société peut conduire au développement d'une sous-classe économique et sociale. Voici les défis que nous prenons tous au sérieux. Les programmes introductifs sont la réponse spécifique conçue pour promouvoir l'orientation sociale et augmenter l'accès aux classes de langue, associés parfois à la participation sur le marché du travail. Nous commencerons par une discussion sur la citoyenneté partagée et sur la participation civique. Le sujet sera brièvement introduit par la Grande-Bretagne, établissant la base d'une discussion sur "ce qui marche" en promouvant la participation, le respect mutuel et un sens de citoyenneté partagée dans nos sociétés.

- Les programmes introductifs devraient-ils se focaliser sur l'autonomie du migrant, sur le fait de donner un effet total à la valeur ajoutée du migrant dans la société (culture, économie) ou sur la promotion du concept de la citoyenneté partagée ?

Nous nous tournerons alors vers l'intégration dans la pratique – à l'école et sur le lieu de travail. Une manière utile de promouvoir l'acquisition de la langue, par exemple, est de combiner l'apprentissage de la langue et l'expérience professionnelle, la formation, l'aide à l'éducation des enfants ou l'enseignement. Cette section sera introduite par l'Espagne, établissant la base d'une discussion sur des approches à facettes multiples, qui impliquent le migrant, le secteur public et le secteur privé dans le processus d'intégration.

- Comment d'autres parties (par ex. la société civile ou les entreprises) peuvent-elles être stimulées à participer au processus d'intégration. Faut-il uniquement leur faire prendre conscience des bénéfices qu'elles peuvent en tirer ou l'Etat doit-il imposer des stimulants positifs ou même des obligations ?

Jeunesse

La position de la jeunesse minoritaire et migrante est souvent très différente de celle de leurs parents. Ils parlent la langue, ils ont tiré les avantages des possibilités de l'enseignement, ils

connaissent la réussite et la mobilité vers les niveaux supérieurs. En raison de plusieurs facteurs, toutefois, y compris la discrimination, les tensions entre les deux mondes culturels, la ségrégation et la concentration de la pauvreté et l'exclusion sociale, certains sont plus que présents dans les activités délictueuses et dans les taux d'abandon scolaire et leur distance avec la société en général est de plus en plus grande. S'il y a un problème d'intégration pour lequel il faudrait trouver une solution, c'est celui de l'avenir de la jeunesse en Europe. Nous avons regroupé ces défis en trois groupes thématiques, un par atelier:

Atelier 1: Renforcer l'Etat démocratique et empêcher la radicalisation

- Certaines solutions de radicalisation encouragent l'élaboration de liens existants au sein de la communauté du migrant (programmes de mentorat) alors que d'autres se focalisent sur l'assimilation de la jeunesse migrante dans la société (encourageant les activités générales comme le football). Comment les Etats membres peuvent-ils activement encourager le respect pour la différence et le dialogue constructif avec et autour des musulmans en Europe ?
- Les gouvernements des Etats membres ou les institutions de l'UE devraient-ils jouer un rôle dans la formation des Imams et des leaders non officiels des communautés islamiques ? Dans l'affirmative, quelle est la manière la plus efficace d'établir et de maintenir des contacts durables et productifs au sein de la communauté musulmane, pour guider ce processus ?

Atelier 2: Les parents immigrants, les enfants et les écoles : surmonter le fossé entre le domicile et la société d'accueil.

- Quels changements structurels devraient-ils être apportés dans les écoles pour augmenter les résultats scolaires de la jeunesse ayant des antécédents minoritaires/de migrants ? Comment pouvons-nous assurer que ces mesures soient concernées par les différences sociales et culturelles ?
- Comment les parents peuvent-ils être encouragés à participer plus activement au système scolaire au sujet des expériences didactiques et sociales de leurs enfants ?

Atelier 3: Promouvoir l'égalité des chances et combattre la discrimination.

- Quelles sont les initiatives les plus efficaces pour promouvoir l'égalité des chances pour la jeunesse ayant des antécédents minoritaires/de migrants dans la main d'oeuvre ? Vaut-il mieux travailler à l'amélioration de leurs résultats scolaires, réduire l'engagement discriminatoire ou augmenter les places de stage ?
- Les mesures anti-discriminatoires devraient-elles viser les besoins de groupes spécifiques (par ex., la jeunesse ayant des antécédents minoritaires/de migrants) ou une approche générale anti-discriminatoire est-elle désirable ?



Les programmes introductifs I:

Qu'est-ce qui fait un "bon citoyen" ?

Objectif

Discuter des capacités qui sont nécessaires pour participer à tous les aspects de la société et de qui prend la responsabilité d'acquérir ces capacités. Apprendre comment les Etats-membres donnent corps à la notion de citoyenneté partagée et au sens d'appartenir à un lieu.

Points de considération (dérivés du document politique joint)

- Il y a un vaste consensus dans les Etats-membres selon lequel une bonne gestion de la migration requiert l'intégration effective des immigrants. Le but d'une politique d'intégration est la participation intégrale dans la société, pas l'assimilation.
- Dans le passé, on n'a pas toujours accordé à l'intégration des nouveaux arrivants l'importance qui y était due. En raison de cela, de nombreux anciens immigrants sont encore insuffisamment intégrés et leurs enfants, bien que dans une position différente, sont également désavantagés. La connaissance de la langue et les capacités requises pour la participation au marché du travail sont souvent les points de départ, mais cela peut aussi s'étendre à la connaissance des institutions, des normes et des valeurs, etc.
- Une compréhension commune de la responsabilité partagée pour la communauté est essentielle à l'intégration et ne requiert pas que les immigrants renoncent à leur culture propre. Essentiellement, ceci souligne le concept de citoyenneté partagée, ce qui inclut une notion de respect de la différence et une participation active dans la vie politique, sociale et économique.
- L'objectif sera de trouver différentes conceptions de ce que signifie la citoyenneté partagée et comment encourager au mieux une participation active et intégrale.
- Beaucoup d'Etats accordent des stimulants, certains exigent la participation aux programmes introductifs et sanctionnent ceux qui ne se conforment pas à cette obligation. Considérant que l'immigrant(e) lui/elle-même est le/la première (mais pas le/la seul(e)) à bénéficier des programmes d'intégration, ceci soulève la question de savoir qui devrait porter la responsabilité de ces programmes.

Facteurs de réussite

- Identification des groupes-cibles et adaptation des programmes introductifs à leurs besoins spécifiques. Les chômeurs de longue durée, les réfugiés hautement qualifiés, les mères avec des enfants ou les immigrants de la deuxième génération ont tous des besoins différents pour achever leur intégration. L'adaptation des programmes à ces besoins en améliore la réussite.
- Les stimulants ou l'imposition de sanctions stimulent la participation aux programmes introductifs. Alors que certains Etats choisissent les stimulants positifs (des cours gratuits, le remboursement ou l'accès plus rapide au permis de séjour ou à la citoyenneté), d'autres optent pour l'imposition de sanctions si les exigences ne sont pas remplies (amendes, suppression des bénéfices sociaux, ou retrait du permis de séjour) ou une combinaison des deux.
- Rendre l'information facilement accessible. L'apport d'informations, sous forme de livre, de brochure ou d'aide sur Internet, favorise le processus d'intégration, rendant l'information plus accessible que, par exemple, les cours, mais il s'avère aussi utile pour d'autres exemples concernés par l'intégration.

Question de discussion

- Les programmes introductifs devraient-ils se centrer sur l'autonomie du migrant, sur le fait de donner son effet intégral à la valeur ajoutée par le migrant dans la société (culture, économie) ou sur la promotion du concept de citoyenneté partagée ?



Les programmes introductifs II:

L'apprentissage en contexte

Objectif

Partager des informations sur la manière dont les programmes introductifs peuvent être le plus efficaces et discuter des initiatives qui réussissent à faire augmenter la participation des migrants et des groupes des minorités.

Points de considération (dérivé du document politique joint)

- L'intégration est un processus à deux voies, impliquant les migrants et la société d'accueil sous tous ses aspects : les citoyens en tant qu'individus, les employeurs privés et les instances gouvernementales locales et centrales.
- Les initiatives d'apprentissage en contexte, appelées aussi "les programmes à trajectoire double", combinent l'apprentissage de la langue et/ou l'orientation sociale avec le travail, la formation professionnelle, l'enseignement, l'aide à l'éducation des enfants ou d'autres activités.
- Le respect mutuel et la compréhension sont les pierres angulaires dans la collaboration au processus d'intégration. Les programmes introductifs peuvent bénéficier de la participation active et de l'implication des membres de la société d'accueil. Les initiatives de mentorat surmontent le fossé entre les migrants et les citoyens, et assurent l'accès des migrants à l'information.
- L'intégration a lieu "sur les lieux" par ex., au niveau local, sur le lieu de travail, dans les écoles et dans le quartier. Le gouvernement central a un rôle de coordination essentiel.

Facteurs à succès

- L'enseignement de la langue est plus efficace s'il est replacé dans un contexte (de travail, d'études, etc.)

- Utiliser le potentiel des employeurs privés ou des organisations des communautés locales rehausse l'efficacité des programmes introductifs
- Les projets visant à éviter les tensions communautaires se sont montrés utiles pour la réussite des initiatives d'intégration. Les initiatives pour préparer les résidents, dans certaines régions, aux nouveaux arrivants et pour les réunir améliorent la compréhension mutuelle et les relations positives.

Questions de discussion

- Comment d'autres parties (par ex., la société civile ou les entreprises) peuvent-elles être stimulées à participer au processus d'intégration ? Devraient-elles juste être conscientisées sur les avantages qu'elles peuvent en obtenir ou l'Etat devrait-il accorder des stimulants positifs ou même imposer des obligations ?

Mémoire relatif à la politique

Programmes et initiatives introductifs pour les Nouveaux Migrants in Europe

Par Sarah Spencer with Sarah Spencer et Anna di Mattia, Centre de Migration, Politique et Société, Université d'Oxford, en collaboration avec l'Institut de Politique Migratoire, Washington DC



Document de synthèse

La migration est un caractère permanent des sociétés européennes. Elle peut comporter des avantages considérables. Mais la réussite de l'intégration des migrants ne peut être considérée comme un fait allant de soi. Pour certains migrants, il apparaît que le processus d'intégration n'est pas réussi : dans l'emploi, l'éducation, le logement, la santé et les relations en communauté.

Il y a un consensus croissant sur le besoin de favoriser l'intégration sur le marché du travail *et* dans la société, de se focaliser sur les nouveaux arrivants *et* sur la deuxième génération, et sur le fait que l'intégration est un processus de réciprocité. Cela demande du migrant qu'il s'adapte *et* de la société d'accueil qu'elle se préoccupe des barrières pouvant empêcher une participation économique, sociale et civique intégrale.

Ce document considère l'intégration des nouveaux arrivants. Il identifie les différentes approches adoptées et les pratiques positives pouvant être partagées. En voici les grandes lignes :

- Quels nouveaux migrants sont-ils la cible
- Quelles sont les initiatives d'intégration que l'on voudrait réaliser
- Quels organes sont-ils responsables
- Quand les initiatives ont-elles lieu
- La participation est-elle fonction d'un choix, d'un stimulant, ou d'une contrainte
- En quoi consistent les programmes et les différentes initiatives

- Qu'est-ce qui a marché, qu'est-ce qui a moins réussi

Certains programmes se concentrent spécifiquement sur l'acquisition de la langue ou sur l'accès à l'emploi. Les programmes à double trajectoire se multiplient, favorisant l'enseignement de la langue et l'orientation sociale, dans ou en dehors d'un cadre de travail. Il existe certaines preuves selon lesquelles l'enseignement de la langue est plus efficace s'il est replacé dans un contexte de travail ou d'une scolarisation plus élevée.

La participation des migrants à des cours de langue et à une orientation sociale est encouragée par des stimulants ou exigée, avec des sanctions en cas de non-participation. La relation entre les résidents potentiels et le pays d'accueil peut être définie comme un contrat : le migrant s'engage à apprendre la langue et à s'engager socialement en échange du droit de séjour et de recevoir de l'assistance dans le processus d'intégration.

Là où l'Etat a la responsabilité des programmes introductifs, existe une tendance à un plus grand contrôle au niveau national, avec de nouveaux organes pour planifier et coordonner.

Les défis de l'intégration ont été ressentis plus intensément au niveau local. Les autorités gouvernementales au niveau local et régional ont créé des possibilités d'innovation, mais ceci peut conduire à des prestations inégales.

La société civile – y compris les employeurs, les organisations syndicales et les organisations communautaires – joue un rôle de plus en plus important (mais cependant sous-utilisé) dans les programmes introductifs : depuis les formations de langue et d'aptitudes, l'orientation sociale et l'accès aux services, jusqu'aux initiatives pour améliorer les relations en communauté. Les programmes sont souvent introduits pour répondre aux besoins au niveau local plutôt que dans le cadre d'une politique nationale.

Les informations pour les migrants sont fournies sous des formes innovatrices et accessibles. Elles concernent l'accès aux emplois et aux services, les lois, les institutions et l'histoire du pays, la politique, les organes consultatifs, les finances personnelles, les normes sociales et la bonne conduite.

Dans les cours d'orientation sociale, l'objectif peut être de fournir des informations pratiques ou d'influencer le comportement. Des parties de cours peuvent être données par des migrants, dans différentes langues. La possibilité de garderie d'enfants facilite la participation des femmes.

Certaines initiatives ne se penchent pas seulement sur le migrant mais aussi sur la communauté d'accueil – rencontrer leurs préoccupations et favoriser une interaction positive avec leurs nouveaux voisins. Les initiatives préparent les résidents aux nouveaux arrivants et amènent les migrants et les résidents, ensemble, dans des situations favorisant la compréhension et la coopération.

Des initiatives de mentorat sont conçues pour surmonter la distance entre le migrant et les citoyens ainsi que pour assurer l'accès aux informations. Aidant à surmonter l'ignorance et les peurs mutuelles, le mentorat contribue à des objectifs relationnels et communautaires plus vastes. Certains programmes engagent les collègues de travail dans le mentorat des nouveaux employés migrants.

On a fait peu de recherches pour évaluer les résultats. Les preuves disponibles suggèrent que les initiatives apportant un résultat positif pourraient être celles qui :

- Engagent les employeurs privés et/ou les organisations de communautés locales
- Reflètent les besoins réels des migrants.
- Bénéficient d'une coordination forte entre l'organisateur des programmes et les organes fournissant des services
- Exercent un suivi après l'investissement initial dans le migrant, reconnaissant que l'intégration est un processus à long terme.
- Ne visent pas seulement la langue et l'emploi (nécessaires mais insuffisants pour l'intégration) mais aussi l'orientation sociale et civique et l'accès aux services.
- S'occupent des préoccupations de la communauté d'accueil, fournissant des informations sur les nouveaux arrivants et encourageant les bonnes relations avec eux.
- Disposent de ressources pour fournir, peu de temps après l'arrivée, des services comme l'enseignement de la langue, à tous les migrants qui en ont besoin, et pas seulement à ceux relevant de catégories particulières.

On a identifié certaines entraves à la réussite. Ce sont l'étroitesse de l'objectif du programme, l'exclusion de certaines catégories de migrants, l'incapacité à harmoniser les programmes aux besoins réels, les contraintes financières, une mauvaise coordination, le manque d'infrastructure au niveau local, le manque de motivation à la participation, de professeurs bien formés et de matériel.

Conclusion

Il y a de plus en plus de programmes introductifs et d'initiatives dans l'UE dont bénéficient les migrants et les sociétés d'accueil. Il existe suffisamment de preuves des résultats pour encourager les investissements et les innovations ultérieurs.

Il existe un avantage clair dans la diversité des prestataires et dans la variété des approches adoptées, plutôt que dans le seul fait de s'appuyer sur une prestation uniforme, dirigée par l'Etat. Les organisations dans la société civile, y compris les employeurs, peuvent constituer une ressource supplémentaire si elles sont assistées par une structure politique fournissant la guidance, la coordination et, dans certains cas, le financement.

La connaissance de la langue est une condition nécessaire mais insuffisante pour l'intégration. L'enseignement de la langue requiert d'être sous-tendu par des mesures plus larges pour favoriser l'intégration sociale, l'accès à des services primordiaux et les relations positives en communauté.

La situation est différente dans chaque Etat membre. Tous les programmes ne conviendront pas pour être transférés à d'autres Etats mais il y a de nombreuses initiatives positives qui sont instructives pour les autres. Il n'existe pas de source d'information centrale et l'évaluation pour juger de ce qui "marche" est limitée. La coopération future au niveau de l'UE devrait viser cette limitation, tout en favorisant l'innovation et le partage des bonnes pratiques qui commencent à se présenter. Une évaluation indépendante des résultats des initiatives, utilisant des critères communs d'évaluation, serait inestimable pour certains Etats, au moment de considérer les futurs développements politiques et l'affectation des ressources.

Programmes et initiatives introductifs pour les Nouveaux Migrants en Europe

On a assisté récemment à un plus grand consensus entre les Etats membres de l'UE, concernant l'importance des initiatives pour promouvoir l'intégration des migrants sur le marché du travail et dans la société. La migration est reconnue comme une caractéristique permanente des sociétés européennes, qui peut comporter des avantages économiques et culturels importants. Il est cependant évident que la réussite de l'intégration des migrants ne peut être considérée comme un fait allant de soi.

Alors que de nombreux migrants réalisent une intégration économique, sociale et (civique) sans intervention politique publique, il existe des preuves du fait que dans certaines communautés, le processus d'intégration, pour les nouveaux arrivants et les générations suivantes, ne s'avère pas être une réussite, et ce au niveau de l'emploi (chômage disproportionné et non-utilisation des aptitudes et des qualifications), de l'éducation (connaissance de la langue, sous-prestation des enfants migrants), du logement (ségrégation excessive, sans-logis), de la santé (au sujet de laquelle les recherches révèlent un déclin *après* l'arrivée) et des relations communautaires (tensions, représailles, désordres).

Ces preuves ont nécessairement fait surgir la reconsidération des stratégies d'intégration et une plus grande acceptation de la nécessité d'une approche d'ensemble :

- promouvant l'intégration sur le marché du travail *et* dans la société
- se focalisant sur la deuxième génération *et* sur les nouveaux arrivants et
- reconnaissant que l'intégration est un processus de réciprocité qui demande que le migrant s'adapte *et* que la société d'accueil se préoccupe des barrières pouvant empêcher une participation économique et sociale.

Certains Etats membres ont vu un avantage dans des programmes séparés et officiels pour les nouveaux migrants (par ex. les Pays-Bas, la Finlande), dans d'autres, la priorité a été d'instituer des mesures d'intégration dans des services courants (par ex. l'Italie, l'Espagne). Les programmes d'Etat peuvent être complétés d'initiatives au niveau local, dirigées par des organisations communautaires ou des employeurs privés, parfois en partenariat avec l'Etat.

Ce document

Ce document considère l'expérience récente relative à l'intégration des nouveaux arrivants. Dans de nombreux Etats membres, les mesures pour intégrer les migrants se situent à un stade précoce. Dans d'autres, les mesures existantes subissent des

réformes. Ceci reflète, en partie, l'histoire de la migration d'après-guerre. Ce sont les Etats de l'Europe du Nord-Ouest qui ont la plus longue expérience sur l'in-migration et donc sur les initiatives d'intégration. Dans d'autres parties de l'Europe, l'expérience est plus récente. Par conséquent, beaucoup d'exemples contenus dans ce document proviennent nécessairement des Etats qui ont l'expérience la plus longue dans ce domaine.

Notre objectif est d'identifier les différentes approches qui ont été adoptées ainsi que les "bonnes pratiques" qui pourraient être transférées. Comme la plupart des initiatives n'ont pas eu une existence suffisamment longue pour en évaluer les résultats, aucune évaluation indépendante n'a été effectuée et, à ce stade, l'identification des pratiques qui sont bonnes ne peut être qu'une tentative. Mais le cadre des options présentées ici peut, en lui-même, être une aide pour les Etats, au moment où ils considèrent l'approche qui convient le mieux dans leurs circonstances particulières.

A partir de notre relevé d'initiatives courantes pour de nouveaux arrivants, nous abordons, dans ce document, les grandes lignes suivantes :

- Quels nouveaux migrants sont-ils la cible
- Quelles sont les initiatives d'intégration que l'on voudrait réaliser
- Quels organes sont-ils responsables
- Quand les initiatives ont-elles lieu
- La participation est-elle fonction d'un choix, d'un stimulant, ou d'une contrainte
- En quoi consistent les programmes et les différentes initiatives
- Qu'est-ce qui a marché, qu'est-ce qui a moins réussi

Quels nouveaux migrants?

Pour les Etats membres qui disposent d'initiatives pour les nouveaux migrants (et, en particulier ceux qui ont des programmes officiels), le groupe cible le plus important est celui des ressortissants des pays tiers qui ont ou obtiendront le permis de séjour. Certains programmes visent uniquement le chef de famille, d'autres incluent les membres de la famille. Ceci peut comprendre l'épouse des ressortissants (par ex. la France). Certains programmes d'Etat visent exclusivement les réfugiés, la plupart excluent les personnes ayant un niveau d'étude élevé. Les demandeurs d'asile peuvent être inclus s'ils ont des aptitudes appréciées (ex. le Danemark). Si la participation est obligatoire, le groupe cible comprend les chômeurs qui jouissent d'indemnités. Peuvent être inclus ici, comme dans les propositions de nouveaux programmes allemand et hollandais, les migrants qui ne sont pas arrivés récemment. Dans certains Etats (ex. Lettonie et Estonie), les résidents à long terme restent l'objectif principal. Les groupes cibles peuvent inclure les femmes qui, bien qu'elles ne jouissent pas d'indemnités, n'ont pas d'emploi. Beaucoup de projets du secteur

bénévole visent aussi exclusivement des réfugiés plutôt que, par exemple, ceux qui arrivent en tant que membres de famille ou dans le cadre de programmes pour travailleurs émigrés.

On se focalise de plus en plus sur des groupes spécifiques comme les femmes (par ex. la France), les mères avec des petits enfants (par ex. le Danemark), la jeunesse et le troisième âge. On a commencé à se préoccuper des besoins particuliers des analphabètes.

Régulièrement, les programmes excluent les nouveaux arrivants d'autres Etats de l'UE, bien que dans certains cas, ils peuvent être confrontés à des difficultés pour réussir sur le marché de l'emploi et dans l'intégration sociale. Les migrants qui entrent en raison d'origine ethnique commune sont cependant reconnus de plus en plus comme nécessitant une assistance (par ex. l'Allemagne, la Finlande).

Programme d'intégration dirigé par l'Etat : la Suède

Un programme d'intégration d'ensemble, non obligatoire, pour préparer les migrants pour l'emploi et la vie en Suède. En concertation avec le migrant, la commune, avec des fonds du gouvernement, est obligée d'établir un plan basé sur les besoins de l'individu. On tient compte du niveau d'études et de l'expérience de travail. Les programmes comprennent enseignement et formation, des cours de suédois et d'anglais, une introduction à la société suédoise, une orientation professionnelle avec formation sur un lieu de travail et un relevé des activités de loisirs organisées par les associations locales. En moyenne, le programme dure deux ans. Il est prévu que les programmes commencent peu de temps après l'arrivée, pour que les migrants puissent obtenir un emploi ou continuer des études, et acquérir des moyens indépendants de subsistance aussi vite que possible. Il y a des programmes introductifs pour les enfants, qui peuvent comporter une scolarisation préparatoire avant l'insertion dans le système d'éducation général. Les demandeurs d'asile peuvent, pendant qu'ils attendent une décision sur leur statut, participer à certaines des activités organisées¹.

Programme d'intégration dirigé par l'Etat : l'Autriche

La loi exige que les nouveaux arrivants (ressortissants des pays tiers qui sont entrés après le 1^{er} janvier 1998 pour un séjour permanent) participent à un programme introductif. Celui-ci se focalise sur l'enseignement de la langue, avec un élément d'instruction civique, dans une école de langues agréée. Le cours de langue est constitué de 100 leçons de 45 minutes sans examen terminal. L'Etat paie 50% des coûts (jusqu'à un maximum de Euro 183) si le cours est achevé au cours de la première année après la réception d'un permis de séjour. Si le cours est achevé en deux ans, la contribution est de 25%. Toutefois, si le migrant n'a pas achevé le

¹ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant: www.integrationsverket.se

cours en quatre ans, le permis de séjour peut ne pas être renouvelé et le migrant peut être expulsé. Comme sanction initiale, le gouvernement peut stopper l'indemnité de chômage pendant au maximum huit semaines².

Quel est le but ?

Alors qu'on reconnaît de plus en plus que l'intégration, pour être réussie, doit être réalisée sur un certain nombre de dimensions, certains programmes se centrent encore étroitement sur l'acquisition de la langue ou sur l'accès à l'emploi. L'objectif peut être simplement l'autonomie (sans indemnités de l'Etat) par l'acquisition d'un emploi ou, à plus long terme, que le migrant obtienne un emploi répondant à ses aptitudes et ses qualifications. Les migrants, dans ces programmes visant l'emploi, peuvent accéder séparément à des informations et à une guidance sur la société d'accueil ("orientation sociale"), obtenir une guidance sur l'accès aux études, aux services de santé et à un logement convenable. Les programmes à trajectoire double sont cependant en augmentation, fournissant langue *et* orientation sociale, dans et en dehors d'un cadre de travail.

Lorsqu'une orientation sociale est donnée, le but peut être pratique (comment accéder aux services) ou comportemental : une compréhension des normes, des valeurs et de l'histoire de la société d'accueil, pour favoriser la qualification pour un emploi et les bonnes relations dans la communauté. Dans certaines initiatives, le principe est que le migrant veuille s'adapter si on lui apporte une assistance. Dans d'autres, on insiste sur le fait que des normes minimales de conduite sont exigées. Certains programmes d'orientation sociale visent non seulement le migrant mais aussi la communauté d'accueil – s'occupant de leurs préoccupations et favorisant une interaction positive avec leurs nouveaux voisins (par ex. la Finlande, la GB).

Globalement parlant, le but peut être de redéfinir la relation entre le résident potentiel et le pays d'accueil en termes de contrat : le migrant s'engage à apprendre la langue et à s'engager socialement en échange du droit de séjourner et de recevoir de l'assistance au cours du processus d'intégration (par ex. l'Autriche, le Danemark). Dans ce contexte, les Etats diffèrent dans l'emphase qu'ils mettent soit sur l'offre de *possibilités* de participation pour les migrants, avec une responsabilité proportionnelle de l'Etat à ouvrir des portes à cette participation, soit sur la *contrainte*, reflétant une focalisation sur la responsabilité des migrants à apprendre et à contribuer.

Certains Etats définissent le niveau d'intégration à atteindre, d'autres mettent l'accent sur le besoin pour l'individu d'établir ses propres objectifs à long terme, au-delà de l'objectif immédiat d'autonomie (par ex. la Suède). Plusieurs incluent dans

² Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant: www.integrationsvereinbarung.at

leurs objectifs la protection des droits des migrants, quel que soit le groupe ethnique ou l'arrière-plan culturel, et la promotion de l'égalité des chances (par ex. la Suède). Certains invoquent le respect de cultures différentes au moment de chercher à promouvoir un sens commun d'identité et le respect des valeurs démocratiques (par ex. l'Estonie, l'Irlande). Certains sont désireux d'encourager la participation civique, et peuvent avoir un représentant des étrangers dans les instances élues localement (par ex. Rome, Italie).

Certains programmes d'Etat conduisent à des issues spécifiques : un certificat de participation (par ex. Belgique³) ou des résultats en langue (par ex. le Danemark). Un certain niveau des résultats, que ce soit pour la langue uniquement ou, de manière plus large, pour un engagement social, peut être la condition du droit de séjour ou de l'accès au statut de citoyenneté (par ex, le Danemark, ainsi qu'une proposition en France et aux Pays-Bas).

Qui est responsable ?

Dans l'Etat

Il n'y a pas d'uniformité sur le fait de savoir qui a la responsabilité primaire de des programmes introductifs et des initiatives. Là où l'Etat joue un rôle important, comme dans certains pays du Nord-Ouest de l'Europe, il y a une tendance à un contrôle plus important au niveau national, avec de nouveaux organes nationaux pour planifier et coordonner (par ex. l'Allemagne, la France). Il y a aussi, toutefois, une responsabilité de mise en oeuvre au niveau local (par ex. le Danemark, la Suède). La collaboration de la commune peut être exigée statutairement ou encouragée par des stimulants financiers.

Les défis de l'intégration ont été ressentis au niveau local. Les autorités gouvernementales au niveau régional et local ont donc souvent été proactives au moment d'entamer des mesures (par ex. le Portugal, l'Italie), tout comme les autorités municipales (par ex. Francfort-sur-le-Main). Dans certains cas, leurs modèles ont alors été adoptés ailleurs. Cette approche crée des possibilités d'innovations mais l'apport de moyens n'est pas homogène et la coordination est plus difficile.

Au sein du gouvernement, la responsabilité des ministères peut refléter les centres d'intérêt des programmes passés (par ex. le Ministère du Travail) et peut être bien coordonnée ou non dans les différents ministères (par exemple, la santé et l'éducation). En partie, la création de nouveaux organes nationaux pour contrôler les

³ Les références à la Belgique dans ce document le sont à des mesures appliquées dans la région flamande du pays.

stratégies d'intégration est conçue pour assurer une réflexion et une réalisation en commun. Les Pays-Bas, adoptant une approche différente, ont récemment ramené toutes les questions sur la migration, y compris l'intégration, sous le Ministère de la Justice.

Le secteur privé

Certains employeurs du secteur privé jouent un rôle de plus en plus important pour fournir un enseignement de la langue et une formation d'aptitudes (par ex. la Suède, la GB), souvent avec une orientation sociale. Ils peuvent contribuer à trouver ou à accorder un logement (et en Italie, ils peuvent être obligés de le faire). Il y a des exemples de sociétés qui placent le paiement et les conditions pour les travailleurs peu qualifiés au-dessus du minimum, en partie pour réduire les frais de rotation de personnel (par ex. Rentokil, GB). L'entreprise peut conclure un contrat formel avec l'Etat pour collaborer (par ex. la Suède). Les syndicats contribuent à l'enseignement de la langue et à la formation sur la santé et la sécurité (par ex. le Syndicat des Fermiers Catalans, Espagne ; le Syndicat des Travailleurs de la Construction en GB).

Société civile

D'autres organisations dans la société civile jouent un rôle important dans tous les aspects des programmes introductifs : depuis l'enseignement de la langue et la formation d'aptitudes, l'orientation sociale et l'accès aux services, jusqu'aux initiatives pour améliorer les relations en communauté. Les groupes religieux, y compris les églises chrétiennes et les associations musulmanes, les groupes de communautés de réfugiés et les organisations courantes de bénévoles se rencontrent beaucoup dans plusieurs Etats. De telles initiatives sont souvent introduites en raison du besoin au niveau local plutôt que comme étant le résultat d'une politique publique. Certains Etats (par ex. la Suède, les Pays-Bas, la Finlande, la GB) soulignent de plus en plus l'importance de ces acteurs qui ne relèvent pas de l'Etat.

Qui paie ?

Les coûts des programmes nationaux peuvent être couverts par l'Etat (par ex. la Pologne, la Lettonie), peuvent recevoir une contribution financière des instances gouvernementales régionales ou municipales, ou comprendre une contribution des migrants eux-mêmes. Il peut être attendu des employeurs qu'ils paient une partie des coûts (par ex. l'Autriche). Les gouvernements peuvent subventionner les organisations bénévoles pour fournir des services (par ex. l'Espagne, l'Irlande). Le niveau des fonds apportés aux fournisseurs des cours peut être fonction des résultats : de meilleurs résultats recevant des fonds plus importants, comme stimulant.

Quand ont lieu les initiatives d'introduction ?

A l'heure actuelle certains Etats membres demandent un niveau d'acquisition de la langue avant d'accorder l'entrée. Les migrants d'ethnie allemande passent un test de langue dans leur pays d'origine, de même que ceux d'ethnie finlandaise en Russie. Les Pays-Bas ont l'intention de demander un test de langue avant de permettre l'entrée. Les programmes introductifs officiels de l'Etat, après l'entrée, peuvent commencer dans une période déterminée de quelques semaines après l'arrivée, ou le délai peut être fonction de la demande et du renouvellement des permis de séjour. Il peut être établi que les programmes doivent être achevés en deux ou trois ans, ou l'issue peut être plus ouverte.

La participation est-elle fonction d'un choix, d'un stimulant ou d'une contrainte ?

Cette question surgit uniquement dans le cadre des programmes introductifs d'Etat. Certains Etats n'avaient pas de tels programmes dans le passé et les présentent sur base bénévole. Ailleurs, la participation à des cours de langue et, dans certains cas, à l'orientation sociale, est encouragée par des stimulants ou est exigée.

Parmi les stimulants se trouvent un accès plus rapide à un permis de séjour (par ex. le Danemark, où le migrant doit aussi montrer des preuves d'un emploi stable et d'un "lien constructif avec la société danoise"), un accès plus rapide à la citoyenneté (par ex. l'Allemagne, sept ans au lieu de huit), une assistance financière à des cours de langue (par ex. la Pologne, pour les réfugiés) ou des cours gratuits (par ex. la Belgique). Ils peuvent comprendre le remboursement au migrant d'une partie des frais du cours, une fois celui-ci achevé (par ex. l'Autriche). Les migrants ont accès à des avantages sociaux supplémentaires, si le cours de langue est suivi (par ex. la Hongrie et la Finlande).

Les sanctions en cas de non-participation au cours ou de non-achèvement du cours comprennent le refus d'accorder ou de prolonger le permis de séjour, et donc le droit à rester dans le pays (par ex. l'Autriche), la réduction ou le retrait des avantages sociaux (par ex. le Danemark) et les amendes (par ex., la Belgique). Parmi ce qui est exigé se trouvent des efforts démontrables pour trouver un emploi (par ex. le Danemark) ou le fait de subir un examen médical (par ex. la France). Les catégories de personnes régulièrement exemptes de ces exigences à participer comprennent les personnes âgées et les malades. Il apparaît que ceux qui sont pénalisés pour n'avoir pas participé n'ont pas toujours recours à l'appel.

Programmes et initiatives : structure et contenu

Les programmes dirigés par le gouvernement peuvent être à temps plein sur une période de plusieurs semaines ou à temps partiel, sur une période plus longue, avec admission flottante ou établissement des dates de début. Ils peuvent être proposés dans toutes les régions du pays ou dans des zones avec des populations de migrants importantes. Le programme peut commencer par une évaluation personnelle des besoins de langue et d'emploi de chaque migrant (par ex. la Belgique, le Danemark) ainsi que de leurs besoins plus larges de logement et de services. Ceci est suivi d'un cours sur mesure pour assurer que la personne devienne autonome (par ex. le Danemark : un migrant sans danois ni emploi peut recevoir jusque 30 heures de cours et d'assistance par semaine). Ailleurs, les programmes ne sont pas personnalisés. Là où les programmes d'ensemble n'existent pas, les Etats peuvent donner une journée initiale d'introduction aux services et des conseils personnels sur la manière d'accéder à la langue et à la formation professionnelle (par ex. les "plates-formes" d'accueil en France, une passerelle vers les services et les conseils personnalisés).

Les programmes peuvent être étroitement focalisés, notamment sur la langue, ou comprendre une combinaison de la langue, une formation professionnelle, des conseils et une assistance pour garantir un emploi et une orientation sociale. Si l'enseignement de la langue n'est pas nécessaire, l'élément d'orientation sociale peut rester obligatoire. L'enseignement peut avoir lieu en dehors du lieu de travail ou être combiné à l'emploi des individus. Le contenu des programmes peut être correctif ou laisser une flexibilité dans le choix des cours suivis (par ex., la Finlande).

Le contenu des programmes et des initiatives peut être groupé comme suit :

1. Apport d'informations

Les informations sont données aux migrants sous des formes toujours plus innovatrices et accessibles, bien que la majorité des migrants dans l'UE n'y aient toujours pas accès. Des paquets de bienvenue sont fournis par certains Etats et par des organisations bénévoles (par ex. l'Irlande), fournissant des informations inestimables sur l'accès aux emplois et aux services, sur les lois, les institutions et l'histoire du pays, sur la politique, les agences consultatives, les finances personnelles, les normes sociales et la bonne conduite. Certaines villes fournissent des informations pertinentes pour cette région. Les informations peuvent être fournies sous forme de livres, en une ou plusieurs langues, sur vidéo ou sur cassette audio.

Citoyen au Danemark : un manuel pour les nouveaux membres de la société

Le Ministère danois des Réfugiés, Affaires de l'Immigration et de l'Intégration, a publié un livre en 2003, *Citoyen au Danemark*. Ce livre apporte des informations sur des sujets allant de l'introduction à la société danoise et d'une description des premiers jours des migrants au Danemark jusqu'aux cours de langue offerts. *Citoyen au Danemark* est aussi disponible sur cassette audio, donnant un bon exemple de diffusion de l'information, accessible même à ceux qui ont une faible scolarisation. Le manuel peut être aussi téléchargé depuis le site web du ministère. Il est publié en huit langues : l'arabe, le bosnien/croate/serbe, le danois, l'anglais, le farsi, le somali, le turc et l'ourdou. L'objectif du manuel danois est plus vaste que celui produit dans d'autres Etats. Il comprend un exposé sur la société danoise⁴.

Manuel sur les Droits des Immigrants : l'Irlande

Le Conseil des Immigrants d'Irlande, une ONG, a publié en 2003 le *Manuel sur les Droits des Immigrants en Irlande*. Celui-ci décrit le processus de demande pour entrer et les différents droits des migrants résidant actuellement en Irlande. Il fournit des informations récemment mises à jour et des informations pratiques sur tous les aspects de la loi, de la politique et des coutumes. Les sujets-clés comprennent le droit de séjour, les visas d'entrée, le permis de travail et de négoce, les visas d'étudiants, la réunification de la famille, la citoyenneté, les avantages sociaux, les soins de santé, l'instruction, le logement et l'emploi. Le manuel peut aussi être téléchargé depuis la page web de l'organisation. ⁵.

La technologie informatique a facilité l'accès pour ceux pour lesquels les livres ne sont pas le moyen le plus approprié. Deux exemples se trouvent parmi les projets que nous citons.

Les organisations de communautés de migrants sont souvent la première source de conseils pour les nouveaux arrivants. Leur capacité à fournir des informations précises et à encourager un engagement constructif peut être sous-tendue par un financement de l'Etat (par ex. l'Espagne, la GB). Les fournisseurs de services ont également besoin d'informations sur les migrants et les stratégies d'intégration efficaces. Le gouvernement danois, par exemple, publie un manuel pour les

⁴ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant:
<http://www.inm.dk/medborger/medborger/index.htm>

⁵ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant:
<http://www.immigrantcouncil.ie/handbook.htm>

politiciens locaux sur les bonnes pratiques et a une base de données contenant des exemples à l'usage des fonctionnaires sur un site web y étant consacré⁶.

Banque Info : la Finlande

Les pages web de la Banque Info contiennent des informations importantes pour les migrants, sur le fonctionnement de la société et les possibilités en Finlande. Le menu de ce service internet est divisé en questions essentielles se rapportant à l'immigration et la vie en Finlande, comprenant les cours de langue, la culture et les loisirs, les crises, le travail, l'éducation, la santé, les services sociaux, les permis, le logement et les associations. Les liens fournissent de plus amples informations sur les services fournis par les instances publiques et bénévoles. Ce service d'informations bien organisé vient de l'initiative du Centre Culturel International, Caisa, en collaboration avec la Bibliothèque Municipale d'Helsinki. Il est financé par la ville d'Helsinki et par le Fonds Social Européen. Les pages de la Banque Info ont été traduites en anglais, suédois, somali, russe, estonien, français, serbo-croate, turc et farsi, fournissant donc des informations même aux migrants les plus récents, qui ne connaissent pas le finnois ou le suédois⁷.

Bureau Virtuel d'Intégration : les Pays-Bas/l'Allemagne

Le Bureau Virtuel d'Intégration, un produit multimédia d'information, a été établi en 2002. Il sert d'intermédiaire entre les migrants et les autorités publiques en simplifiant les transactions entre eux. Des écrans de contact ont été installés dans des lieux publics et le programme peut aussi être fourni par le biais d'Internet et sur CD ROM. Les informations sont constamment mises à jour et comprennent des questions sur l'immigration et sur la recherche d'un emploi. Il existe des versions en arabe, en turc et en anglais. Les informations sont présentées pour servir aux gens qui savent peu lire et écrire, en utilisant des pictogrammes et un guide audio. Aux Pays-Bas, le Bureau Virtuel d'Intégration, qui, dans chaque ville, est adapté aux besoins locaux spécifiques, coûte un minimum de € 15.000 pa. Rien qu'à Amsterdam, jusque 2500 personnes utilisent les quinze points d'informations de la ville tous les mois. Le projet a aussi été mis à exécution à Eindhoven, La Haye et Deventer, et s'est étendu à l'Allemagne, démontrant qu'une idée peut bien marcher dans plusieurs pays⁸.

2. Enseignement de la langue

Les cours de langue sont donnés par l'Etat, les employeurs privés, les syndicats et les organisations bénévoles, dans le lieu de travail ou indépendamment de celui-ci. Il existe des preuves du fait que l'enseignement de la langue est plus efficace s'il est

⁶ www.erfaringsdatabasen.dk

⁷ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant:
http://www.caisa.hel.fi/page.asp?item_id=303&lang_id=EN

⁸ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant:
<http://www.inburgeringsloket.nl/startprojectviwebitem16725lande.html>

replacé dans le contexte du travail ou d'une formation plus élevée, ou peut-être simplement s'il est placé dans le contexte dont le nouveau migrant a le plus besoin. Ce peut être, pour une mère avec des jeunes enfants, la langue des courses et de l'accès au système scolaire.

L'apport par l'Etat d'un enseignement de la langue varie quant aux heures données et au niveau d'aptitude linguistique espéré. L'Autriche donne 100 leçons de 45 minutes, la Belgique jusque 180 heures. L'Allemagne a l'intention de donner des cours beaucoup plus longs, jusque 300 heures de base, avec un supplément de 300 heures, plus 30 heures d'orientation sociale. L'Etat peut exiger de suivre cet enseignement dans des écoles de langue agréées (par ex. l'Autriche). Les cours peuvent être adaptés sur le niveau d'études qui était détenu par la personne (par ex. le Danemark) ou uniquement sur un niveau de langue (par ex. la Finlande).

Projet d'Intégration "In-house" : les Pays-Bas

En 2001, ce programme de gestion personnelle multiculturelle (IIP) a été établi pour apporter une formation de langue sur le lieu de travail, pour informer les salariés immigrants sur les normes et les valeurs de ce lieu de travail, et pour promouvoir les habitudes d'emploi appropriées pour une main-d'oeuvre différente. Il a été mis en oeuvre dans des firmes dans différentes régions, en collaboration avec le gouvernement, différentes communes et des Centres de Formation Régionaux. Jusqu'à présent, 300 migrants ont bénéficié de ce programme. L'IIP comprend un contrat d'emploi pour le migrant, une formation concernant la langue spécifique sur le lieu de travail et la communication, une formation professionnelle, un module de formation pour les membres du personnel qui fonctionnent comme mentor des migrants, et une guidance pour les chefs qui dirigent une main-d'oeuvre différente⁹.

La langue dans le cadre de l'emploi : la Grande-Bretagne

Fusion Personnel, une agence intermédiaire agricole travaillant dans la région d'Evesham en Angleterre, fournit du travail temporaire aux entreprises horticoles. Beaucoup des employés de la firme sont des migrants récents et ont des besoins fondamentaux en alphabétisation, en calcul et en langue. Pour améliorer leurs aptitudes de base et leur efficacité au travail, Fusion Personnel a mis au point un plan didactique. Il accorde des temps libres pendant les heures de travail pour suivre un cours de langue avec un pédagogue d'une Ecole d'Enseignement Post scolaire locale, payé par la firme. Fusion Personnel tire les avantages d'une main-d'oeuvre plus motivée et mène activement campagne contre les autres agences intérim qui emploient des migrants illégaux ou paient moins que le salaire minimal statutaire¹⁰.

⁹ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant:

http://www.youngtpg.com/BeYoung/BeYoung_13_WT.pdf (page 5)

Personne à contacter: Joop van Schijndel, <moa@hetnet.nl ou joopvanschijndel@hetnet.nl
(Téléphone + 31 413 37 69 39; Fax: + 31 413 36 95 30)

¹⁰ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant: www.fusionpersonnel.co.uk

Là où l'enseignement de la langue est fourni indépendamment par le secteur bénévole, il peut cependant l'être par des organisations associées étroitement aux employeurs, avec l'intention manifeste d'assurer un emploi pour les migrants, une fois le cours achevé (par ex. Working Links, Grande-Bretagne).

La langue dans un cadre de travail : la Lettonie

Dans ce Programme National pour l'Enseignement de la Langue, la Lettonie, depuis 1997, fournit un enseignement de la langue gratuit pour les travailleurs ayant des activités-clés, comme les travailleurs des chemins de fer, la police, le personnel médical, les pompiers et les professeurs. Le but est de les aider à assurer ou à conserver leur emploi ainsi que d'augmenter leur participation dans une société plus large. Ce ne sont pas les nouveaux arrivants qui sont visés ici, mais les résidents à long terme qui ne parlent pas le letton. En collaboration avec les experts de l'enseignement dans les universités, du matériel didactique a été spécialement conçu et des professeurs ont été formés, pour adapter l'enseignement à ces travailleurs. Ces partenaires, parmi lesquels des employeurs, se rencontrent régulièrement pour discuter des voies dans lesquelles le programme pourrait être renforcé¹¹.

Cours de langue et d'orientation : l'Allemagne

Depuis 2001, des cours d'introduction ont été organisés par le Ministère des Affaires Multiculturelles à Francfort-sur-le-Main, pour favoriser un passage plus souple à la vie quotidienne, en fournissant des informations de base pour des nouveaux migrants ayant l'intention de séjourner à long terme. La particularité du programme réside dans la conception de la première partie du cours (comportant environ 40 heures) qui est proposé dans huit langues par des enseignants qui sont souvent des migrants eux-mêmes et qui fournit une orientation pratique dans la ville. Les migrants sont emmenés dans une sortie éducative dans le centre de la ville, en utilisant les transports publics, et voient où sont situées les différentes autorités publiques. Ils reçoivent aussi un vaste aperçu du système légal et de l'ordre social. Les cours d'orientation qui sont donnés dans la langue maternelle fournissent des informations importantes sur Francfort, ses institutions et ses facilités publiques. Par la suite, 600 heures d'enseignement de la langue sont offertes par des enseignants de langue agréés. La ville de Francfort et le Ministère des Affaires Sociales de la Hessen ont financé ce projet pilote en 2002. La contribution des migrants est de €0.50 par heure¹².

¹¹ <http://ivavp.lv/home.php> email: ivavp@ivavp.lv

¹² Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant: http://www.stadt-frankfurt.de/amka/english/projects/usuk_projects_frame_e1.htm

Contacts: Cornelia Hiel, Tel. 0711/231-3446, cornelia.hiel@im.bwl.de Regina Thalheimer, Tél. 0711/231-3448, regina.thalheimer@im.bwl.de

Vous pouvez aussi consulter le document suivant: Richard Wolf und Friedrich Heckmann: In Deutschland zu Hause- Politik, Gesellschaft und Alltagswissen fuer Zuwanderer und Einbuengerungswillige. Evaluationsbericht zum Modellprojekt Integrationskurse an das Bayrische

3. Formation professionnelle

La formation professionnelle fait souvent partie des plans d'intégration individuels (par ex. la Finlande), tout comme la possibilité d'achever des études d'aptitudes professionnelles pour lesquelles une formation avait été commencée ailleurs (par ex. la Suède, pour les réfugiés). Ceci peut comprendre une formation sur le lieu de travail. Là où la langue est insuffisante pour l'emploi, la Finlande encourage également le travail bénévole comme voie conduisant au travail, y compris l'engagement dans la direction des associations de migrants. Le programme du Danemark pour les demandeurs d'asile leur permet de combiner l'enseignement de la langue avec du travail dans leur centre de demandeurs d'asile ou avec un stage dans une firme locale. En GB, les organisations non-gouvernementales organisent aussi des formations professionnelles pour les réfugiés, tandis que des Ecoles d'Enseignement Postscolaire organisent des cours pour réfugiés professionnels de la santé pour améliorer leurs aptitudes linguistiques et les orienter vers le système de santé de GB.

La langue pour le travail : la Grande-Bretagne

Working Links a été établi en 2000 pour aider les chômeurs de longue durée à obtenir des emplois durables en GB. Ses cours 'Language2work' (La langue pour le Travail) sont conçus pour enseigner l'anglais pertinent dans la situation de travail et pour apporter de l'aide pour trouver du travail. Un cours d'anglais intensif de six semaines, donnant la priorité au travail, a été conçu pour permettre aux gens de gagner suffisamment de confiance en soi pour commencer à travailler. Il comprend des conseils professionnels, une formation pour chercher un emploi et l'assistance pour se vendre lors d'une relation avec un employeur potentiel. Le financement initial provenait du gouvernement mais est maintenant apporté par plusieurs organes publics. Les employeurs locaux sont incités à trouver un arrangement avec le programme, y compris pour donner une formation sur les entretiens de recrutement. En échange, ils reçoivent des conseils sur les droits au travail qui sont différents pour les migrants. La Centrale Syndicale fournit des conseils aux participants sur leurs droits au travail et ceux-ci reçoivent des conseils pratiques comme la manière d'ouvrir un compte en banque. Après que le migrant ait trouvé du travail, Working Links reste en contact avec lui pendant trois mois, "pour contrôler si tout se passe bien". Soixante nouvelles personnes commencent Language2Work toutes les six semaines et depuis novembre 2000, plus de 40% des participants ont trouvé du travail. 60% avaient gardé leur emploi après 13 semaines¹³.

4. Orientation sociale

Le but des cours d'orientation sociale peut être de faire prendre conscience et d'influencer les attitudes et la conduite, ou plus largement, d'encourager l'engagement social et la participation dans la communauté. Les cours peuvent inclure des aptitudes pratiques (par ex. faire l'expérience de l'utilisation des transports publics, pour identifier l'emplacement des organes-clés dans la ville, comme à Francfort, ou l'engagement dans les activités scolaires de leurs enfants, comme en Finlande). Ils comprennent régulièrement des informations pratiques (par ex. l'accès à des emplois, la formation professionnelle, la structure du marché de l'emploi, les secteurs de la santé et de l'éducation), et peuvent donner un aperçu des activités de loisirs locales (par ex. la Suède). Ils peuvent couvrir l'histoire et la culture du pays, ses systèmes légaux, administratifs et politiques ainsi que des sujets plus subjectifs comme les modes de vie, les normes sociales, la conduite attendue au travail et l'importance des droits humains et de l'égalité des chances. Les cours peuvent être donnés par des migrants dans plusieurs langues. Certains proposent une garde d'enfants pour faciliter la participation des femmes.

Ateliers d'intégration pour les femmes avec des enfants : le Danemark

Le Ministère danois des Réfugiés, Affaires de l'Immigration et de l'Intégration, organise des programmes d'intégration pour la langue danoise et l'orientation sociale. L'intention est d'apporter une possibilité de participer à une activité de communauté locale et, à long terme, d'avancer dans la vie professionnelle. Ils devraient renforcer le développement personnel, la participation sociale et l'intégration. Le projet comprend deux éléments : un séminaire d'intégration consistant en quatre modules, avec des cours sur la société et la législation danoises, des conseils sur la carrière et l'enseignement, des excursions et des voyages d'étude, des exercices, l'apprentissage du vélo et la lecture et l'écriture sur ordinateur, pendant six semaines. Un cours d'information et une guidance pour les enfants et pour les mères sont aussi proposés. Le second élément est constitué d'ateliers ouverts avec des employeurs pour assurer une guidance professionnelle. Un atelier de textile de 100 utilisateurs a été installé avec succès. C'est la ville de Copenhague qui finance. En 2002, 15 des 53 participants s'engageaient dans des programmes de continuation dans le centre linguistique, huit trouvaient un emploi et une lançait sa propre affaire. De plus, on découvrit que ce projet servait de passerelle entre les femmes et la communauté locale, facilitant ainsi l'intégration dans la société danoise.¹⁴

Femmes-Relais dans le 20^{ième} arrondissement de Paris : la France

¹⁴ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant:

<http://www.inm.dk/Index/dokumenter.asp?o=97&n=1&h=31&t=1&d=1801&s=5>

Femmes-Relais, dans le 20^{ième} arrondissement de Paris, a été constitué en 1996 et avait, en 2002, neuf employés salariés et dix bénévoles servant environ 600 personnes par an. Le but était de contribuer à l'intégration des femmes dans la société, et, en particulier, de favoriser leur compréhension de la manière dont la société française fonctionnait. Ils conseillent et assistent les migrants sur différentes questions comme la scolarisation, la santé et l'emploi, changeant la manière dont les femmes perçoivent ces institutions. Les femmes immigrantes du 20^{ième} arrondissement sont le groupe cible principal. Plus de la moitié sont originaires de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Le projet est financé par différentes institutions publiques, y compris le conseil municipal de Paris et le ministère de la Justice¹⁵.

Mentorat

Les initiatives de mentorat, conçues pour surmonter la distance entre les migrants et les citoyens et pour assurer que les migrants accèdent à l'information, sont les thèmes faisant partie de l'orientation sociale dans de nombreux Etats membres. Elles aident à surmonter l'isolement social ressenti par certains migrants. Les preuves suggèrent que ceci est une approche contenant un potentiel considérable mais qui reste sous-utilisée. Aidant à surmonter l'ignorance et les peurs mutuelles, le mentorat contribue à des objectifs relationnels plus larges dans la communauté. Certains schémas d'intégration impliquent les collègues de travail, dans le mentorat avec les nouveaux salariés migrants (par ex. le Programme National pour l'Enseignement de la Langue en Lettonie).

Réunir les Gens : l'Autriche

Réunir les Gens, un projet de mentorat pour les jeunes demandeurs d'asile, a été commencé à Vienne, en 2000, par l'UNICEF Autriche et est organisé par Asylkoordination Oesterreich. Les mentors suivent une session de formation de trois mois avant d'être mis en relation avec un réfugié qu'ils vont assister sur des questions pratiques comme trouver un emploi, aller à l'école et apprendre l'allemand. Ils apportent aussi une aide affective. Le projet vise à offrir orientation et sécurité aux jeunes réfugiés et est considéré comme une étape importante dans leur intégration dans la société. Les mentors rencontrent régulièrement le coordinateur de projet. Récemment, ce projet a aussi été mis en oeuvre à Graz¹⁶.

¹⁵ Plus d'informations peuvent être obtenues à Femme Relais du 20^{ième}, 74, Rue des Lamaniers 75020, Paris (0144 62 93 92)

Une brochure a aussi été publiée :

Sharing Integration Experiences: Innovative Community Practices on Two Continents, Aristide R. Zolberg and Alison Joy Clarkin (eds.) Centre International pour la Migration, Ethnicité et Citoyenneté, Nouvelle Ecole Universitaire, New York City, 2003 Chapitre: Women Mediators of the 20th District of Paris par Sophie Maurer

¹⁶ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant: <http://www.asyl.at/connectingpeople/>

Un livre a été publié (en allemand):

Connecting People-Jugendliche Flüchtlinge und ihre PatInnen erzählen
Gebunden, 136 Seiten,

Du Temps Ensemble, programme de mentorat pour les réfugiés : la Grande-Bretagne

Time Bank, une oeuvre de bienfaisance, dirige un programme de mentorat pour les adultes réfugiés à Londres, Birmingham, Glasgow et Peterborough, pour leur permettre de rencontrer des citoyens anglais. Les mentors reçoivent une session de formation initiale de huit heures. Le programme est structuré par un contrat d'enseignement établi entre le mentor et le mentoré, pour officialiser leur engagement l'un envers l'autre. Il est demandé à tous deux de réserver au moins 5 heures par mois pendant un an. Dans un manuel pratique, des informations sont données sur des activités possibles, mais il relève de la responsabilité du mentoré et du mentor de décider ce qu'ils veulent faire et obtenir de cette relation. Lors de l'évaluation, il est apparu que les participants réfugiés obtenaient plus d'entretiens pour un emploi. Plusieurs organisations ont exprimé leur intérêt à travailler en partenariat pour étendre ce programme à l'échelle nationale. Le Fonds Européen pour les Réfugiés contribue aux frais. La fondation Lloyds TSB paie pour l'évaluation indépendante du programme¹⁷.

Relations en communauté

Les projets pour éviter les tensions en communauté ne font pas toujours partie des programmes introductifs. Dans certaines régions, cependant, les municipalités locales et les organisations bénévoles ont des initiatives pour préparer les résidents à de nouveaux arrivants et pour amener les migrants et les résidents ensemble dans des situations favorisant la compréhension et les relations positives. Le gouvernement peut fournir des subventions, comme l'Irlande le fait pour les réunions de "bienvenue", les excursions d'un jour, les activités sportives et interculturelles. Lors de recherches, il a été prouvé que les migrants et les groupes religieux réussissaient à se forger des relations avec une communauté plus vaste, apportant aux nouveaux arrivants la confiance pour constituer un "capital d'ouverture" aux inconnus. En Grande-Bretagne, les institutions publiques ont depuis peu l'obligation statutaire de promouvoir les bonnes relations entre les résidents locaux et les minorités ethniques, y compris les nouveaux arrivants.

Préparer les résidents aux nouveaux arrivants : la Grande-Bretagne

Dans le Southside, à Glasgow, des réunions publiques sont tenues pour informer les résidents locaux sur les services que pourraient recevoir les demandeurs d'asile et sur les circonstances ayant suscité leur migration forcée, en vue de réduire la probabilité de tensions dans la communauté. Le résultat en est que la population locale a constitué un

ISBN 3-85476-060-4, Euro 9,90, sfr 17,80

Hg. von UNICEF und asylkoordination österreich

¹⁷ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant: <http://www.timebank.org.uk/mentor/>

comité de bienvenue pour offrir aux demandeurs d'asile des vêtements et d'autres objets de première nécessité. Cette initiative a été un tel succès qu'elle a aussi été organisée à West Dunbarton et Edinburgh¹⁸. A Leicester, la valeur d'une préparation soignée et approfondie de l'arrivée des nouveaux migrants et des réfugiés a aussi été démontrée. Un groupe émanant d'organes multiples, parmi lesquels le conseil municipal, des organisations pour réfugiés et la police, se sont engagés dans un travail préparatoire de 12 mois avant d'héberger les demandeurs d'asile dans la propriété de Northfields, à prédominance blanche. Ceci impliquait des réunions, l'organisation d'un forum pour l'échange d'informations, des tentatives pour contrecarrer les mythes sur les demandeurs d'asile et les réfugiés et une consultation étroite des associations locales de locataires et résidents¹⁹.

Prévention et résolution des conflits : la Grande-Bretagne

La Safe Communities Initiative (SCI) (Initiative pour une Communauté sans Danger) a été lancée en 2003 par la Commission pour l'Egalité Raciale, un organe statutaire, pour assister les organisations locales dans la prévention et la résolution des conflits communautaires relatifs aux migrants et aux minorités ethniques. Un comité de direction, présidé par un commissaire en chef retraité de la police, comprend des organisations bénévoles (par ex. le Conseil Musulman d'Angleterre, le conseil des représentants des Juifs Anglais et le Conseil aux Citoyens) et les ministères gouvernementaux responsables pour la cohésion sociale, la dispersion des demandeurs d'asiles et le renouvellement de la population dans le quartier. Tout en fournissant une guidance sur les stratégies pour éviter les tensions dans la communauté, SCI réunit des organes locaux pour faciliter la collaboration. Après des troubles surgis de la rancœur de la communauté contre les demandeurs d'asile à Wrexham en 2003, il a organisé un organe d'interview pour s'assurer que les leçons avaient été tirées. Au printemps 2004, il a tenu deux Conférences de Cohésion de la Jeunesse sur les terrains de football d'Arsenal et d'Aston Villa pour apprendre de la jeunesse les sources de conflit dans leurs vies et partager des idées sur les bonnes solutions dans la pratique. Le SCI travaille avec des groupes musulmans et des Imams pour calmer les tensions surgissant des arrestations de personnes suspectées d'attaques terroristes.²⁰

5. Approche holistique

Certaines agences s'efforcent d'apporter une gamme complète de services pour répondre aux besoins des migrants, en collaboration avec les agences publiques, ainsi que pour améliorer les relations avec une communauté plus large.

¹⁸ <http://www.scotland.gov.uk/library5/social/asis.pdf> p37

¹⁹ <http://www.cih.org/publications/pub352.htm>

²⁰ www.cre.gov.uk

Service holistique : l'Irlande

SPIRASI, une organisation bénévole catholique fondée en 1999, a une approche holistique de l'intégration, fournissant toute une série de services. Son Centre pour l'Education et l'Intégration des Migrants fournit un enseignement de la langue pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants. Des modules de formation informatique sont également donnés gratuitement "en site" aux clients. Le nombre d'étudiants suivant les cours d'anglais en 2002 était de 434 (classes de jour) et de 175 (classes du soir). Spirasi fait aussi partie du Centre d'Information et de Promotion de la Santé, en association avec les organes publics. Il fournit aux demandeurs d'asile nouvellement arrivés des informations sur la santé dans différentes langues, dans les lieux d'accueil à Dublin, pour les aider à comprendre comment le système de santé irlandais fonctionne et comment y accéder. Au cours de 2003, 1.452 demandeurs d'asile nouvellement arrivés ont participé aux sessions d'information sur la santé, organisées par quatre équipes d'immigrants salariés. Spirasi a aussi des services pour les victimes de la torture. 730 personnes, venant de 40 pays, ont été aidées depuis 2001. Il visite les écoles pour favoriser la compréhension des migrants, contribue à la formation des fournisseurs de services publics et fournit des conseils mis à jour via son site web²¹.

Qu'est-ce qui a marché ? Qu'est-ce qui a moins réussi ?

Les exemples présentés ici sont parmi ceux qui ressortent comme initiatives apportant des bénéfices tant aux migrants qu'à la société d'accueil. Cependant, peu de recherches ont été menées pour mesurer les résultats. Il est en effet difficile de mesurer l'impact des programmes lorsque l'objectif n'est pas uniquement l'acquisition de la langue mais, plus largement, l'emploi à long terme et les objectifs sociaux. Les preuves disponibles suggèrent que les initiatives couronnées de succès peuvent être celles qui :

- Engagent les employeurs privés et les organisations des communautés locales, dont la contribution potentielle est sous-utilisée.
- Reflètent les besoins réels et les antécédents des migrants (sur base d'évaluations personnelles, d'une concertation avec les représentants des migrants ou de recherches).
- Bénéficient d'une forte coordination entre l'organisateur des programmes et les agences fournissant des services.
- Exercent un suivi après l'investissement initial dans le migrant, reconnaissant que l'intégration est un processus à long terme.
- Ne visent pas seulement la langue et l'emploi (nécessaires mais insuffisants pour l'intégration) mais aussi l'orientation sociale et l'accès aux services.

²¹ Plus d'informations peuvent être obtenues en visitant: www.spirasi.ie

- Visent les préoccupations de la communauté d'accueil, fournissant des informations sur les nouveaux arrivants et favorisant de bonnes relations entre eux.
- Ont des ressources pour fournir des services comme l'enseignement de la langue, peu de temps après l'arrivée, à tous les migrants qui en ont besoin et pas seulement à ceux de catégories particulières.

Là où ces programmes et ces projets ont été évalués, on a identifié certaines entraves à la réussite. Dans le cadre de l'enseignement de la langue, les migrants attendent parfois trop longtemps avant d'accéder aux classes. Les classes peuvent être inefficaces parce que réunissant des gens qui, non seulement, ont différents niveaux d'aptitudes en langue mais aussi des niveaux de scolarisation très différents. L'accès à l'enseignement d'une langue dirigée vers le travail peut être limité. La distance vers le fournisseur de cours est parfois trop grande pour le migrant pour participer. Les migrants manquent parfois de motivation pour apprendre une langue utilisée uniquement dans un pays, s'ils ne s'attendent pas à pouvoir rester à long terme.

Parfois, les programmes répondent seulement aux besoins du chef de famille. Les organes locaux éprouvent parfois des difficultés à identifier qui est en droit ou qui a besoin d'une participation. Des stratégies de haut niveau ne s'accompagnent pas toujours d'une guidance du personnel ou du matériel didactique nécessaire. Les plans pour les migrants individuels peuvent être insuffisamment spécifiques de sorte que ce qui est fourni ne répond pas aux besoins réels. L'assistance est parfois en dessous du nombre attendu. Il n'est pas clair si les sanctions sont appliquées et donc si elles ont un impact sur la participation et l'assistance.

L'absence d'infrastructure publique ou d'un secteur volontaire actif peut avoir pour conséquence que, dans certains Etats, il n'y ait pas de cadre dans lequel puisse se placer une stratégie d'intégration pour les nouveaux arrivants. Ailleurs, une mauvaise coordination entre les agences, chacune répondant à des pressions séparées, empêche la prestation de services en commun et la surveillance des résultats. Les programmes et les projets sont régulièrement sous-financés ou très dépendants d'un financement de projet incertain.

Conclusions

Dans un court laps de temps, les semences d'une grande variété de programmes et de projet d'intégration ont été semées dans toute l'UE. Alors que beaucoup n'ont pas accès à ces initiatives, d'autres en bénéficient, de même que leurs communautés d'accueil. Une évaluation suffisante n'a pas encore été réalisée pour identifier quelles initiatives sont les plus efficaces mais il y a suffisamment de preuves pour encourager plus d'investissements et plus d'innovations. La langue est une condition nécessaire mais insuffisante pour l'intégration et doit être sous-tendue par des

mesures plus vastes pour encourager l'intégration sociale/civique, accéder aux services et à des relations positives en communauté.

La situation dans les différents Etats membres diffère, tout comme les priorités pour les interventions politiques. Tous les programmes ou tous les projets ne conviendront pas pour être transférés dans d'autres Etats mais il y a beaucoup d'initiatives dont les autres pourraient apprendre. Il y a des avantages clairs dans la diversité des prestataires et dans la variété des approches adoptées, plutôt que dans le seul fait de compter sur une prestation de services uniforme dirigée par l'Etat. Les organisations de communautés et les employeurs du secteur privé peuvent constituer une ressource supplémentaire importante si elle est sous-tendue par un cadre politique public qui fournit guidance, coordination et, dans certains cas, financement.

Les cas des exemples de ce document étaient difficiles à trouver. Il n'y a pas de source centrale d'informations et l'évaluation pour juger de "ce qui marche" est limitée. Une future coopération au niveau de l'UE devrait viser cette limitation tout en encourageant les innovations et le partage de bonnes pratiques qui commencent à surgir. Une évaluation indépendante des résultats des initiatives, utilisant l'établissement de critères communs, serait inestimable pour le développement politique futur et l'affectation des ressources.

Sources supplémentaires

Commission Européenne, (2003) Commission Communication on Immigration, integration and employment (336 final), Juin 2003

Commission Européenne, (2004), Communication from the Commission to the Council, the European Parliament, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, First Annual Report on Migration and Integration (508 final), Juillet 2004

Entzinger, H, and Biezeveld, R, (2003) Benchmarking in Immigrant Integration, report for the European Commission, Août 2003, Immigration and Asylum Committee National Contact Points on Integration, Concluding document from the first technical seminar on introduction of newly arrived immigrants and refugees in Copenhagen 5-6 Février 2004, Mars 2004

Feik, R, (2003), Verplichtende Integrationskurse in der EU, Migralex, p53-58

Home Office UK, (2003), The New and the Old: the report of the 'Life in the United Kingdom Advisory Group

Michalowski, I, (2004), An Overview on Induction programmes for immigrants in Seven European Member States, Adviescommissie voor Vreemdelingenzaken, Février 2004

Migration Policy Group, (2004), Introduction and language training, Issue Paper No1 prepared for the NCP Technical Seminar, Copenhagen 5-6 Février 2004

SARAH SPENCER est directrice de recherche politique au Centre sur la Migration, Politique et Société, à l'Université d'Oxford et au Conseil des Représentants de la Commission pour l'Égalité Raciale (sarah.spencer@compas.ox.ac.uk). Anna di Mattia était assistante de recherche pour ce projet et travaille à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Genève.



La jeunesse des minorités 1:

Renforcer l'Etat démocratique et empêcher la radicalisation

Objectif

L'objectif de cette discussion est de partager des informations au sujet de la montée des mouvements radicaux - et des réponses appropriées à ceux-ci- (en particulier) parmi la jeunesse musulmane. La discussion devrait se concentrer sur les réponses politiques viables à ces questions, spécialement sur celles qui visent la prévention et la promotion du dialogue au sein de la communauté musulmane et entre les différents groupes.

Points de considération (dérivés du document politique l'accompagnant)

- La radicalisation, tant dans les communautés de la jeunesse musulmane que dans le mouvement plus vaste de la jeunesse immigrante, est définie comme un degré intense d'aliénation de la société d'accueil, qui, à son extrémité, pourrait conduire à des actes violents dirigés par des motifs politiques et idéologico-religieux.
- La jeunesse immigrante et des minorités fait face à un fossé éducatif, social et culturel considérable qui mine la cohésion sociale, portant préjudice au bien-être économique des individus et des nations et qui permet potentiellement la montée de la radicalisation.
- Il y a deux grandes causes de radicalisation : 1) Les causes internes, en relation avec les conditions du pays d'accueil. Celles-ci incluent les dures conditions économiques et l'aliénation sociale, qui peuvent résulter à la fois d'une position économique et sociale désavantagée, de la discrimination et de l'exclusion sociale imposée à soi-même. Les différences religieuses et culturelles, ressenties et réelles, peuvent renforcer toutes ces tendances, et l'application relâchée des lois contre les propagateurs de discours radicaux ouvre l'espace aux extrémistes religieux pour établir le contact avec la jeunesse, souvent frustrée et exclue. 2) Les agents et les événements externes, y compris les conflits croissants dans les pays musulmans.
- Cette discussion se focalisera d'abord sur les responsabilités importantes et à parts égales de l'Etat, de la société qui les reçoit et de la communauté musulmane elle-même. Que peuvent faire les Etats-membres pour assurer que les communautés musulmanes soient assurées de l'égalité des chances et d'avoir une voix dans le système démocratique, qu'il leur soit donné un canal d'expression pour leurs plaintes au sujet de la discrimination et qu'ils demandent le respect pour la différence au sein de la population qui les reçoit. Simultanément, comment les membres de la communauté musulmane peuvent-ils endosser la responsabilité de devenir des membres égaux et à part entière de la société, augmenter le dialogue interne et la censure des influences radicales, et réduire l'appui sur les influences radicales extérieures ?

Les facteurs à succès

- Efforts d'antiracisme et de dialogue en communauté visant la jeunesse des minorités. Il y a déjà une communauté européenne plus importante qui se dévoue à empêcher le racisme et la xénophobie, mais intégrer des programmes dédiés à la jeunesse dans des événements antiracistes peut encourager les discours et l'activisme et aider la jeunesse à réfléchir de manière critique à ses propres actions.
- Développement du réseau de mentorat. Les programmes de mentorat sont établis à partir de la connaissance existante des communautés immigrantes et développent des modèles de rôles pour les jeunes immigrants, lesquels modèles remplacent le leadership radicalisé.
- Un leadership vigoureux contre les actes racistes. Les crimes de haine et les attaques racistes peuvent allumer une réponse radicale dans les communautés immigrantes. Il est donc important pour le leadership, dans la contre-culture non violente, d'être décisif dans ses actions et de veiller à ce que se dilue la tension radicale, après de tels incidents.
- Engager la jeunesse dans des alternatives de la radicalisation. Ces alternatives réengagent la passion et l'énergie de la jeunesse loin de la radicalisation en encourageant les activités à caractère général, comme le football et les concerts de musique. Ces programmes fournissent aussi des mesures pour créer un lien entre la jeunesse native et la jeunesse immigrante sur des terrains communs.

Questions de discussion

- Certaines solutions à la radicalisation encouragent l'élaboration de liens de communauté existants, au sein de la communauté migrante (programmes de mentorat), tandis que d'autres se focalisent sur l'assimilation de la jeunesse migrante dans la société (encourageant les activités à caractère général comme le football). Comment les Etats-membres peuvent-ils activement encourager le respect pour la différence et le dialogue constructif avec les musulmans en Europe et à leur sujet ?
- Les gouvernements des Etats-membres et les institutions de l'EU devraient-ils jouer un rôle dans la formation des Imams et des leaders non-officiels de la communauté islamique ? Dans l'affirmative, quelle est la manière la plus efficace d'établir et de

Mémoire relatif à la politique

La radicalisation et les jeunes des minorités ethniques en Europe

Par Shireen Hunter

Introduction

Lorsqu'on aborde la question de la radicalisation des minorités ethniques en Europe, la principale crainte concerne généralement les communautés d'immigrés musulmans. Si la radicalisation des autres groupes d'immigrés mérite également toute notre attention et devrait être traitée, les musulmans constituent cependant la population à risque la plus importante. Ils constituent également le groupe religieux minoritaire dont la radicalisation a atteint sa forme la plus dangereuse ; l'implication dans le terrorisme. Cette forme particulièrement extrême de radicalisation est relativement récente ; datant essentiellement du milieu des années quatre-vingt-dix, époque à laquelle de jeunes musulmans en France étaient impliqués dans des attaques terroristes. Cependant, le lien européen avec ceux impliqués dans les attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis et dans l'attentat à la bombe dans le train à Madrid le 11 mars 2004, indique que les idéologies extrémistes, notamment l'implication dans des actions terroristes, se sont infiltrées dans des parties des populations musulmanes en Europe.

Dans le contexte de ce rapport, la radicalisation est définie comme un intense degré de désaffection par rapport à la société d'accueil, créant une atmosphère propice à des actes violents motivés par des idéologies politiques et religieuses – ladite atmosphère pouvant, dans des cas extrêmes, mener à ces actes violents. Des niveaux moins prononcés de désaffection résultant en des comportements plus généralement anti-sociaux et perturbateurs, notamment une implication dans des activités criminelles d'une gravité variable ainsi que des tendances communautaires excessives, doivent également être considérés comme des conséquences des processus abordés dans ce document. Il est clair que les personnes manifestant de tels comportements sont plus susceptibles de tomber dans la radicalisation.

Bien que les actes de violence perpétrés par des immigrés musulmans en Europe et par leurs descendants soient relativement récents, la radicalisation de pans de la population musulmane européenne a été un processus graduel se manifestant de nombreuses autres manières, moins extrêmes celles-ci. Plusieurs facteurs, dont certains seront traités ci-dessous, ont contribué à cette évolution, le plus remarquable d'entre eux étant le manque d'attention accordé par les gouvernements des pays d'accueil aux besoins sociaux et économiques des communautés musulmanes, et des jeunes en particulier. À ce facteur, nous devons ajouter les nombreux cas de rejet par

les populations locales ainsi que les préjugés largement répandus envers les musulmans.

On s'accorde généralement à reconnaître que seulement entre 1 et 2 % des musulmans vivant dans des pays de l'UE à forte population musulmane, notamment en France, en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni, sont de potentiels « radicaux latents ». Or la petite taille de la population musulmane radicalisée n'est pas une raison pour négliger cet aspect. À l'avenir, les efforts mis en œuvre pour réduire et éviter la radicalisation devraient se concentrer sur les nombreux jeunes qui se trouvent au ban de la société, tant du point de vue social que culturel et économique. Ces jeunes, dont les perspectives sociales et économiques ne sont guère prospères, sont plus facilement attirés par les interprétations restreintes et réductrices de l'Islam, telles que celle d'Hezb-ul Tahrir.

La composition ethnique des communautés musulmanes en Europe contribue de multiples façons à déterminer le niveau de radicalisation actuel et potentiel dans le futur. Par exemple, les musulmans d'origine turque sont bien moins sujets à une radicalisation violente que ceux venant d'Afrique du Nord ou d'autres parties du monde arabe, et dans une certaine mesure, du sud de l'Asie. Parmi les Turcs, même les radicaux se sentent davantage concernés par les affaires internes en Turquie et par le renouveau et le développement de l'Islam, plutôt que de causer des troubles en Europe. Cela peut être en partie dû au fait que les Turcs sont moins affectés que d'autres par le conflit israélo-arabe ou d'autres conflits, tels que ceux sévissant en Algérie, au Cachemire ou en Iraq. Les communautés résidant en Europe et originaires des pays arabes et du sud de l'Asie semblent également davantage approuver l'importante radicalisation de l'Islam dans leurs pays d'origine – cette évolution se propageant alors par des canaux tels que les prédicateurs, les cassettes audio et vidéo.

Les causes de la radicalisation

D'une manière générale, les causes de la radicalisation des jeunes musulmans peuvent être classées en deux catégories : 1) les causes relatives à leurs conditions dans les pays d'accueil ; et 2) l'impact des événements externes et les activités d'agents venant des pays d'origine. Ce document se concentrera principalement sur les facteurs internes.

Causes internes

Avant d'énumérer les facteurs qui, au sein des communautés d'accueil, contribuent à la radicalisation de pans des populations musulmanes résidant en Europe, il est important de noter qu'aucun lien de causalité directe ne peut être établi entre ces facteurs et le degré de réceptivité à des influences radicales. Par exemple, il est

impossible d'établir scientifiquement une causalité directe entre, d'une part, la pauvreté et les difficultés économiques et, d'autre part, le niveau de réceptivité aux opinions radicales. En effet, des cas isolés démontrent que des musulmans jouissant d'un bien-être économique relatif ou d'autres ayant des perspectives d'évolution économique ont été séduits par des idées radicales, notamment celles promouvant activement la violence. Le cas de certains impliqués dans l'attaque terroriste du 11 septembre, et notamment de Mohamed Atta, illustre ce point.

Il n'est pas non plus possible d'établir un lien de causalité entre le niveau d'éducation et la réceptivité aux idées radicales. Par exemple, Hezb-ul Tahrir (HuT) a fait d'importantes percées auprès des étudiants musulmans dans les universités, notamment au Royaume-Uni. Bien qu'il dénonce les actions violentes, il adhère à une version réductionniste de l'Islam contre l'intégration et poursuit l'objectif utopique de rétablir le Califat. Ce type d'idéologie accroît la tendance à l'isolement dans les communautés musulmanes et entrave l'intégration. Cependant, il existe assez de preuves pour indiquer que les facteurs économiques, sociaux et culturels suivants jouent un rôle important dans la radicalisation de certains musulmans, ou tout au moins dans l'accroissement de leur vulnérabilité et de leur réceptivité à de telles idées.

Difficultés économiques

Tous les pays de l'UE comptant une large population musulmane présentent de larges poches de population que l'on peut qualifier de quart-monde. Ces populations vivent dans des conditions similaires à celles d'un ghetto, prises au piège du cercle vicieux de la pauvreté, du crime et de l'emprisonnement. À l'extrême, certains de ces ghettos musulmans, notamment en France, sont devenus des zones de « non-droit » où même la police hésite à pénétrer.

De nombreux jeunes musulmans qui vivent dans ces ghettos sont impliqués dans des délits plus ou moins graves et finissent en prison. Pendant leur incarcération, un grand nombre de ces jeunes deviennent la cible d'un prosélytisme radical ou d'un recrutement par les radicaux plus violents et sont encouragés à s'engager dans des actes terroristes. Le lien entre l'emprisonnement et la radicalisation est devenu on ne peut plus clair en France dans les années quatre-vingt-dix, alors que la guerre civile en Algérie faisait rage. Les sympathisants extrémistes du FIS algérien réussissaient alors à recruter pour leur cause de jeunes Algériens français dans les prisons.

Même les jeunes musulmans défavorisés économiquement qui ne finissent pas en prison sont souvent influencés par les prosélytes radicaux, qui tentent de transformer leur frustration et leur colère en un fanatisme religieux. Cela pourrait potentiellement les métamorphoser en des agents capables d'actions violentes. Et même les jeunes musulmans désavantagés qui ne souscrivent pas aux idéologies

extrémistes et violentes tendent, en fait, à souligner l'importance d'une attitude plus assertive. Ainsi, de nombreux musulmans de la deuxième et de la troisième génération qui, en toute logique, devraient être mieux intégrés et devraient donc être plus conciliants envers la société d'accueil, le sont moins que leurs parents car ils rejettent la passivité de leurs parents.

Aliénation sociale

Outre les difficultés économiques, la population musulmane en Europe doit faire face à une proportion importante de soupçons, de préjugés raciaux et religieux et d'isolement – même ceux qui désirent s'intégrer dans les sociétés d'accueil en devenant des citoyens productifs et soucieux de la loi, sans pour autant abandonner toutes leurs valeurs culturelles et religieuses. Bien entendu, le sentiment anti-immigré dans ces pays de l'UE comportant de larges communautés immigrées, existait avant l'accroissement du nombre de musulmans et l'émergence des groupes radicaux. Par exemple, le terme « Paki-bashing » a été utilisé au Royaume-Uni depuis les années soixante. Des sentiments similaires existent en France à l'égard des immigrés nord-africains. À cette époque, ce rejet et cette animosité relevaient principalement de la différence ethnique et raciale, plutôt que des pratiques religieuses.

Actuellement, un nombre considérable de musulmans intégrés se plaignent que les pays d'accueil et leur population ne sont pas prêts à les accepter car ils sont, sur certains points, différents. Par exemple, la presse britannique mentionne une plainte largement répandue dans les zones à forte densité musulmane selon laquelle, suite à l'interdiction de la consommation d'alcool par l'Islam, les musulmans ne fréquenteraient pas les pubs et cela gênerait la création de liens entre les musulmans et la population indigène. Certains musulmans se plaignent que leurs chances de promotion sont fortement réduites à cause de leur non-consommation d'alcool, laquelle les empêche de participer aux événements informels qui favorisent souvent la promotion sur le lieu de travail.

Pour certains musulmans, cette isolation sociale est auto-imposée. Nombreux sont ceux qui ont des tendances communautaires et souhaitent vivre dans un environnement qui reproduit, autant que possible, leur pays d'origine. Cette tendance est renforcée par de récents progrès dans le domaine de la communication leur permettant de rester en contact permanent avec les médias de leur pays d'origine. En effet, de larges pans de la population musulmane des pays de l'UE sont plus intéressés par la politique intérieure de leur pays d'origine que par la politique intérieure de leur pays de résidence dont ils ont la nationalité, quand bien même la politique de leur pays d'accueil affecte leurs intérêts plus directement. Cette tendance communautaire rend plus ardues les progrès économiques, éducatifs et

autres des communautés musulmanes au sein des sociétés d'accueil, ainsi que leur éventuelle intégration.

Encore une fois, il est impossible d'établir un lien de causalité directe entre l'esprit de communauté et la réceptivité à la radicalisation. Cependant, des cas isolés indiquent que plus certains musulmans se sentent isolés, plus ils sont susceptibles d'être tentés par les idées extrémistes.

En bref, l'isolement social et l'aliénation créent un environnement que les extrémistes de tout bord exploitent pour recruter les désenchantés.

Facteurs culturels et religieux

Il existe des différences considérables entre les communautés musulmanes de l'UE au niveau des valeurs et du niveau de respect de la religion. Cependant, un nombre important de musulmans adhèrent à certaines normes culturelles, en particulier à des normes relatives au rôle et au statut des femmes qui sont en désaccord avec les valeurs des sociétés d'accueil, mais également avec les valeurs de musulmans modérés et progressistes.

De même, certains musulmans en Europe adhèrent à une interprétation étroite, réductrice et statique de l'Islam. À nouveau, alors qu'il est presque impossible d'établir un lien direct entre ces traits culturels et religieux et la vulnérabilité à la radicalisation, les musulmans qui se trouvent dans cette catégorie tendent à être plus réceptifs au discours radical des imams qui se font les chantres de la confrontation avec la société d'accueil et autorisent même la violence.

Les membres de la communauté musulmane ne devraient pas ignorer la responsabilité qu'ils ont dans la lutte contre les formes réductrices de l'Islam et dans la promotion de l'intégration. Cependant, dans ce domaine, le gouvernement devrait coopérer plus largement en reconnaissant les leaders existants et en les soutenant dans leurs efforts de diffusion d'une vision modérée de l'Islam et d'établissement de liens avec la société d'accueil dans son ensemble.

Laxisme des gouvernements des pays d'accueil envers les propagateurs de discours radicaux

Les musulmans radicaux ont clairement abusé des avantages que les États membres de l'UE, d'un caractère ouvert et démocratique, leur ont offerts. Jusqu'au 11 septembre, les organisations européennes chargées des services secrets et de la sécurité ont gardé les groupes suspectés de tendances radicales sous surveillance. Cependant, il n'existait pas d'effort systématique pour empêcher les imams radicaux de prêcher dans les mosquées. Le cas de la mosquée de Finsbury Park à Londres, dont l'imam a plus tard été accusé de liens avec des terroristes, est un exemple

connu. Avant même les attaques du 11 septembre, un certain nombre de leaders musulmans du Royaume-Uni avaient demandé aux autorités britanniques de fermer la mosquée. La police est finalement intervenue dans la mosquée dont l'imam radical, Hamza Al Masri, a été emprisonné.

Faible niveau de qualifications religieuses et autres des imams

Un grand nombre d'imams actifs au sein des communautés musulmanes de l'UE ont des qualifications et une formation religieuse réduites. À l'exception de ceux envoyés par les gouvernements des pays d'origine, nombreux sont ceux qui viennent de petites villes et villages. Dans le meilleur des cas, leur niveau d'éducation religieuse est modeste. Par ailleurs, les coutumes locales influencent leurs croyances religieuses. Ainsi, leur attitude envers le statut des femmes dans la société est archaïque. Pour peu qu'ils aient des connaissances de la langue du pays d'accueil, celles-ci sont rarement adéquates. Même s'ils ne sont pas forcément considérés comme des radicaux, ils prêchent en faveur d'une version conservatrice de l'Islam qui tend à renforcer la tendance communautaire et rend l'intégration d'autant plus difficile.

Facteurs externes

Au cours des deux dernières décennies, deux types de facteurs externes ont puissamment contribué à la radicalisation de pans de la population musulmane dans les pays de l'UE.

Conflits et guerres civiles dans les pays musulmans

Certains de ces conflits ont attiré une petite frange de la jeunesse musulmane exposée à des idées radicales et finalement recrutée pour être intégrée aux systèmes et réseaux radicaux. Les guerres qui ont duré vingt ans en Afghanistan – celle entre les Afghans et les Soviétiques, puis la guerre civile – ont joué un rôle particulièrement négatif. La guerre civile algérienne a également eu un impact négatif en ce qui concerne la radicalisation de certains jeunes musulmans français d'origine algérienne. Les radicaux ont utilisé jusqu'aux conflits de Bosnie et de Tchétchénie pour donner à la jeunesse musulmane l'impression que c'est le monde musulman dans son entier qui est attaqué et que le seul moyen de survivre à ce massacre est d'adopter des moyens radicaux, notamment l'incitation à des actions violentes.

La jeunesse originaire d'Asie du Sud, notamment les Pakistanais, a été particulièrement touchée par la guerre en Afghanistan et le conflit indo-pakistanaï permanent relatif au Cachemire. Parallèlement, le long conflit israélo-palestinien fournit également des éléments radicaux susceptibles d'influencer la jeunesse

musulmane. D'un côté plus positif, les communautés musulmanes au Royaume-Uni et en France se sont rassemblées pour démontrer leur solidarité lorsque des otages britanniques ou français ont été pris par des insurgés en Iraq. Ce rejet explicite des actions extrémistes par les musulmans modérés est exactement le type de progrès au sein des communautés musulmanes que les gouvernements devraient encourager et récompenser.

Activités des prédicateurs Salafi/Wahhabi

Pendant près de vingt ans, les prédicateurs arabes et sud-asiatiques, particulièrement du Pakistan, ont promu une interprétation ultraconservatrice de l'Islam auprès des communautés musulmanes de l'Union européenne. Pendant les années 1980, alors que la révolution iranienne était toujours pleine de vitalité, l'Islam Wahhabi/Salafi, soutenu par l'Arabie Saoudite, était largement considéré comme un antidote à l'extrémisme à l'iranienne. C'est ainsi que les activités des prédicateurs Wahhabi/Salafi n'ont pas été surveillées avec assez d'attention. Bien que la majorité d'entre eux ne cautionnaient pas la violence, le type d'Islam réducteur qu'ils propageaient engendrait une plus grande réceptivité aux tendances radicales et potentiellement violentes. Dans le meilleur des cas, il a encouragé l'esprit communautaire et les tendances anti-intégration.

Contre le radicalisme et encourager l'intégration

Les politiques et approches suivantes peuvent contribuer à contrer la propagande radicale et à favoriser l'intégration des populations musulmanes en Europe. Certaines de ces politiques et de ces approches se rapportent à un renforcement de l'efficacité des mesures relatives à la sécurité, capables d'éliminer les éléments radicaux, particulièrement les prédicateurs, sans pour autant marginaliser la majorité de la communauté musulmane. Des mesures de sécurité plus efficaces contribueraient également à éviter l'infiltration d'éléments radicaux dans les pays d'accueil.

En ce qui concerne l'objectif à plus long terme que constitue l'intégration des communautés musulmanes et leur transformation culturelle leur permettant de mieux s'aligner sur les valeurs européennes des sociétés d'accueil, les considérations et les mesures suivantes peuvent s'avérer utiles.

Tout d'abord, l'intégration ne devrait pas être synonyme d'une assimilation qui exige ou s'attend à l'abandon de tout vestige des valeurs religieuses musulmanes. Une telle approche aurait pour conséquence d'accroître le sentiment de marginalisation, contribuerait à renforcer les tendances communautaires et irait donc à l'encontre de l'intégration. Il serait préférable d'appliquer une approche plus graduelle de l'intégration. L'accent devrait être mis sur l'intégration légale, économique, politique

et sociale des musulmans dans les sociétés d'accueil. En même temps, les leaders et les communautés musulmanes devraient s'engager dans une coopération leur accordant plus de responsabilités dans la promotion de l'intégration et dans la répression de la radicalisation.

En deuxième lieu, des stratégies devraient être élaborées afin de traiter les problèmes des musulmans défavorisés ainsi que la ghettoïsation. Cet objectif ne peut être atteint qu'à long terme, mais il est un élément capital de toute stratégie visant à contrer la radicalisation. Il est tout aussi important de combattre les préjugés raciaux et religieux envers les communautés musulmanes et d'éviter toute discrimination sur la base de différences raciales ou religieuses.

En troisième lieu, il est important de fonder des séminaires et d'autres institutions pour la formation des imams et de tout autre chef de communauté dans les pays d'accueil, plutôt que de dépendre de personnes qui n'ont aucune affinité ni familiarité avec la culture des pays d'accueil. Avant que de telles écoles ne deviennent utiles, il serait également pertinent de s'occuper du fait que les imams reçoivent rarement un salaire adéquat. Cependant une telle action devrait être entreprise en consultation et en coopération avec des représentants des communautés musulmanes, afin de dissiper toute crainte selon laquelle le gouvernement tenterait de s'immiscer dans la vie religieuse musulmane. L'expérience des quelques instituts existant déjà en Europe démontre qu'il est difficile de former des lettrés musulmans qui sont reconnus à la fois par les musulmans européens, par les gouvernements des pays d'accueil (qui doivent également garder à l'esprit la séparation de la religion et de l'état), et par les gouvernements des pays d'origine (qui sont souvent impliqués financièrement dans de telles initiatives). Cependant, en prenant un rôle de soutien, les gouvernements des pays d'accueil ont plus de chances de se créer des alliés parmi la jeune génération de musulmans, qui estiment souvent que les imams venant de l'étranger sont incapables de leur fournir des réponses adéquates aux questions auxquelles ils sont confrontés en tant que musulmans vivant dans des sociétés laïques – notamment comment maintenir leur foi, tout en devenant des membres actifs de ces sociétés.

Enfin, des efforts devraient être entrepris pour l'organisation et l'élaboration de projets qui bénéficieraient à la fois à la population musulmane et à la population du pays d'accueil, afin de les aider à s'engager dans des entreprises communes. Ces activités pourraient être considérées comme une sorte de marchepied permettant de réduire l'impression d'isolement de la population musulmane, ainsi que les craintes et la méfiance des populations indigènes.

Les efforts visant à augmenter les possibilités des jeunes issus de l'immigration et des minorités ethniques de s'engager dans la société d'accueil constituent une méthode prometteuse de réduction de la radicalisation. Ces efforts devraient être dirigés, d'une part, en direction des jeunes immigrés eux-mêmes et, d'autre part, en direction d'autres groupes et de la communauté locale en général – ou s'adresser simultanément aux deux publics ciblés. Ces pratiques prometteuses comprennent :

- Programmes de mentorat : traités plus en détail dans un autre document, les programmes de mentorat peuvent combattre le racisme et la radicalisation. Un programme de mentorat mené au Royaume-Uni par Peacemaker associe les jeunes en difficulté avec des mentors d'un milieu ethnique différent.
- Efforts de lutte contre le racisme : des efforts de lutte contre le racisme et de promotion du dialogue à propos des minorités ethniques et avec ces dernières, peuvent être spécialement orientés pour lutter contre la radicalisation du public jeune ciblé. Par exemple, la semaine européenne contre le racisme en 2004 a englobé des efforts d'amélioration de la compréhension entre les jeunes immigrés et la police au Danemark, et un évènement d'échange culturel entre Juifs et Turcs en Belgique.
- Des dirigeants fermes vis-à-vis des incidents relatifs à la haine raciale : des incidents spécifiques, tels que l'agression d'immigrés ou l'attaque de mosquées, encouragent les éléments radicaux. Une réponse ferme des dirigeants en réaction à de telles actions peut désamorcer cette bombe à retardement particulière.
- Alternatives à la radicalisation : les radicaux détournent l'énergie et la passion propres à la jeunesse. Des solutions alternatives de canalisation de cette énergie qui impliqueraient ces jeunes dans la société ambiante peuvent réduire le risque de radicalisation. Au Royaume-Uni, la Commission pour l'égalité raciale fournit deux exemples de telles initiatives : son projet anti-gang, dans le cadre de l'initiative pour une communauté plus sûre, tire parti de la musique populaire et des concerts, et son action intitulée « Kick Racism out of Football » (Éliminer le racisme du football) comportait des efforts visant les adolescents. Des efforts déployés dans les communautés à travers toute l'Europe afin d'impliquer les jeunes immigrés dans les sports ont également enregistré des succès considérables.

SHIREEN HUNTER est directrice du Programme Islam auprès du 'Center for Strategic & International Studies' à Washington. Elle a été directrice du Programme d'Etudes Méditerranéennes auprès du Centre d'Etudes Politiques à Bruxelles. Elle a écrit de nombreux livres, parmi lesquels *Islam: Europe's Second Religion* et *The Future of Islam and the West: Clash of Civilizations or Peaceful Coexistence?*



La jeunesse des minorités II:

Les parents immigrants, les enfants et les mentors : surmonter le fossé entre la maison et l'école

Objectif

Explorer les voies suivant lesquelles on peut utiliser le système scolaire pour augmenter les prestations didactiques et pour être médiateur entre les communautés de migrants/les minorités et la société d'accueil au sujet des différences sociales et culturelles. Cette discussion se centrera sur l'idée d'augmenter l'implication des parents dans le développement social et scolaire de leurs enfants.

Points à considérer (dérivés du document politique joint)

- L'enseignement a une fonction de socialisation et d'apprentissage qui prépare la jeunesse à la vie dans une société plus large. Les écarts entre les points de départ, les niveaux différents de l'engagement à la maison et les distorsions culturelles, éducatives et sociales peuvent contribuer à un handicap continu dans les communautés de migrants et les minorités.
- L'école devrait être vue comme le lieu primaire de cette intersection d'influences. Un corps de preuves considérable suggère que les enfants d'immigrants peuvent être influencés en comblant le fossé éducatif et en étendant les programmes en dehors de la classe, comme des programmes de parentage et de mentorat. L'enseignement est peut-être le moteur le plus puissant du changement social.
- Les mesures pour réduire le fossé entre la jeunesse des communautés migrantes et des minorités et leurs contreparties dans la société d'accueil doivent prendre en considération les aspects culturels et éducatifs du matériel scolaire et l'interaction sociale sur le lieu de l'école.
- Au niveau didactique, on pourrait réfléchir aux mesures qui ouvrent la voie à une assistance supplémentaire aux enfants ayant une autre langue et d'autres antécédents culturels. Sous cet aspect, la lutte contre la discrimination dans les admissions dans les écoles est également essentielle.
- Les professeurs, en tant que médiateurs et animateurs-formateurs, peuvent jouer un rôle important pour surmonter le fossé entre les espérances éducatives et les espérances culturelles de beaucoup de parents migrants et celles de la société d'accueil. Aider les parents à comprendre le système scolaire et les espérances socio-culturelles s'y rapportant peut aider à surmonter ce fossé. Les efforts vers cette fin commencent avec l'apport d'informations et souvent, à des stades très précoces, avec l'apprentissage de la langue par les parents eux-mêmes.

- A des stades ultérieurs, spécialement au moment où les étudiants ont atteint l'enseignement secondaire, le rôle des parents peut être limité ou même contesté. A cet âge, les mentors peuvent jouer un rôle important de médiateurs (sur le plan éducatif, social et affectif) entre l'école, les parents et l'enfant. Le mentor apporte aussi un bon modèle de rôle aux jeunes étudiants.

Facteurs de succès

- Investir dans le développement du réseau de mentorat. Les programmes de mentorat sont établis à partir de la connaissance existante des communautés de migrants et mettent au point des modèles de rôles pour les jeunes immigrants, mais ils doivent souvent faire face à un manque de soutien administratif et structurel (par exemple, beaucoup de programmes sont en double dans les écoles ou les régions et ont des difficultés à recruter les mentors ou les mentorés).
- Aider les étudiants à surmonter le handicap éducatif et social. Les étudiants n'ont pas seulement besoin d'intervention dans le travail scolaire mais pourraient aussi bénéficier de l'implication active des parents, des mentors et d'autres modèles de rôles dans leur développement didactique et professionnel. Les programmes représentatifs comprennent
 - La formation des parents et des enfants ensemble, spécialement dans les écoles des enfants
 - Des Centres Consultatifs Scolaires pour les Immigrants pour aider les parents à s'occuper de questions relatives à l'école dans leur propre langue
 - L'accès à l'assistance et aux contacts de l'école, de préférence ceux ayant des antécédents de migrant au lieu d'avoir des professeurs en double comme traducteurs.
- Créer un système éducatif amélioré pour les immigrants. Les immigrants réussissent mieux lorsqu'ils peuvent jouir d'un démarrage précoce dans l'enseignement et de secondes chances pour bien travailler pendant les années scolaires ou les classes difficiles et profiter de possibilités de formation professionnelle et d'une trajectoire double, là où c'est approprié. Toutefois, il y a souvent des stigmates sociaux et culturels attachés à ces programmes.

Questions de discussion

- Quels changements culturels pourraient-ils être apportés dans les écoles pour augmenter les résultats éducatifs de la jeunesse provenant des minorités/des communautés de migrants. Comment pouvons-nous assurer que ces mesures se préoccupent des différences sociales et culturelles ?
- Comment encourager les parents à participer plus activement au système scolaire en ce qui concerne les espérances éducatives et sociales de leurs enfants ?

Mémoire relatif à la politique

Parents immigrés, enfant et éducation : combler le fossé entre la société d'origine et la société d'accueil

Par Maurice Crul

Introduction

L'implication des parents immigrés dans l'éducation de leurs enfants est un moyen indubitable d'augmenter le niveau scolaire des enfants. La réussite à l'école est étroitement liée à la réussite sur le marché du travail, qui constitue l'unique moyen de s'extraire du cycle de dépendance et d'aliénation qui sévit dans nombre de communautés immigrées en Europe. Ne serait-ce que pour cette raison, les politiques d'intégration qui créent des opportunités éducatives pour les enfants immigrés²² tout en permettant aux parents de s'impliquer, devraient être au premier rang des préoccupations politiques.

Cependant, une autre raison met l'accent sur la nécessité de combler le fossé entre la maison et l'école : cette action peut constituer un moyen de médiation eu égard aux contestations culturelles qui divisent vivement de nombreuses sociétés européennes, polarisant le discours politique et facilitant éventuellement la radicalisation. De nos jours, il existe un sentiment certain de choc des cultures, alors que les traditions et les usages de certains immigrés – particulièrement ceux du monde musulman plus communautaire – entrent en conflit avec les mœurs et les attentes européennes. La question du voile à l'école, par exemple, a agité de nombreux pays.

Le système éducatif peut être et devrait être l'outil d'intégration le plus puissant dans chaque pays de l'UE. Ceci est devenu d'autant plus urgent que d'autres lieux traditionnels d'intégration, tels que l'armée, par le biais du service militaire, les églises et les syndicats, sont en net déclin. Alors que ces outils d'intégration ont perdu de leur pertinence, des technologies sont apparues qui permettent aux immigrés de rester immergés dans la culture de leur pays d'origine, rendant ainsi l'intégration plus difficile.

Les politiques qui améliorent les perspectives des enfants immigrés à l'école sont essentielles pour l'intégration. Cependant, le lien entre la maison et l'école devrait également être ciblé par les hommes politiques qui pensent que l'intégration est une priorité. L'école peut être transformée en un modèle d'interaction des citoyens, dans lequel les immigrés et leurs enfants rencontrent leurs homologues ; ensemble, ils

²²Les termes « enfant immigré » et « enfant d'immigrés » sont utilisés dans ce document pour indiquer à la fois les enfants nés à l'étranger et les enfants des immigrés de la première et de la deuxième génération. Par ailleurs, les enfants immigrés sont définis comme étant ceux ayant leurs origines hors des 25 pays de l'UE, considérant que le fossé éducatif est moins profond pour les immigrés au sein de l'UE.

peuvent non seulement améliorer les perspectives éducatives, mais ils peuvent arriver à une compréhension des traditions de l'autre et ont ainsi l'opportunité de les synthétiser.

Ce mémoire identifie des méthodes selon lesquelles les pouvoirs politiques dans toute l'Union européenne peuvent améliorer les perspectives des enfants immigrés en termes d'éducation, tout en tempérant avec succès les chocs culturels qui ont divisé les sociétés au cours des dernières années. Les parents et les guides peuvent jouer un rôle capital dans le relèvement de ce défi.

Aperçu : les enfants immigrés et les parents dans le système éducatif

Les enfants d'immigrés constituent actuellement une partie importante de l'effectif des zones scolaires ; à Amsterdam et à Rotterdam, ils sont en majorité et à Bruxelles, ils représentent plus de 40 pour cent de la population scolaire. Quant à Londres, l'anglais y est une deuxième langue pour un tiers des enfants scolarisés. Malheureusement, ces enfants sont généralement en retard si l'on en croit les indicateurs de succès scolaire : ils ont un taux d'abandon plus élevé, redoublent plus fréquemment et sont sur-représentés dans les filières scolaires les moins difficiles. Leurs sous-performances peuvent mener à de l'absentéisme et à un comportement antisocial.

Ce fossé éducatif – les performances des enfants d'immigrés par rapport à celles des enfants de parents locaux – est un problème qui inquiète de plus en plus les autorités locales, nationales et européennes. La division entre les enfants d'immigrés et ceux du pays d'accueil est particulièrement criante lorsque l'on examine la « nouvelle deuxième génération », les enfants des travailleurs immigrés qui sont arrivés en Europe dans les années soixante et soixante-dix. On craint de plus en plus qu'ils ne constituent un nouveau quart-monde européen. Bien que souvent exagérées à des fins politiques, ces préoccupations existent bel et bien et on ne peut nier que le fossé éducatif sape la cohésion sociale, nuisant au bien-être économique tant des individus que des nations.

Le premier lieu où une politique de réduction de ce fossé éducatif peut être appliquée, ce sont bien entendu les écoles. De récentes études révèlent que les pays européens ont beaucoup à apprendre des autres pratiques éducatives. Par exemple, il est clair que les enfants d'immigrés ont de meilleures performances lorsqu'ils entrent dans le système éducatif à un jeune âge (dès 2 ans en France et en Belgique, mais à partir de 5 à 6 ans ailleurs) ; le temps passé en présence des enseignants est également important et varie largement d'un pays à l'autre (1 019 h aux Pays-Bas, contre 661 h en Allemagne). Une autre différence importante est le moment auquel les écoles demandent aux étudiants de s'orienter. Les enfants immigrés sont désavantagés lors d'une orientation précoce, compte tenu du fait qu'ils ont plus de retard à rattraper. Enfin, les enfants d'immigrés

résidant dans des pays offrant des modèles d'apprentissage alternatifs (Allemagne, Autriche, Suisse et Danemark) sont moins susceptibles de devenir chômeurs.

Cependant, de plus en plus de preuves recueillies en Europe indiquent que les performances scolaires des enfants immigrés peuvent également être affectées par des initiatives prises au-delà des murs de l'école. Le rôle des parents et des guides dans la lutte pour la réduction du fossé entre la maison et l'école reçoit une attention grandissante.

La politique devrait avoir pour rôle d'encourager les initiatives qui visent à réduire les différences sociales et culturelles entre la maison et l'école. Cela peut passer par le biais de la création de mesures incitatives, afin de mettre les parents plus souvent en contact avec l'école ; de permettre aux écoles d'atteindre directement les parents par des intermédiaires ou des centres d'information ; d'éduquer les parents, les enfants et les éducateurs par rapport à la culture de chacun.

Les parents peuvent jouer un rôle important dans la carrière scolaire de leurs enfants lorsqu'ils doivent se prononcer sur l'orientation prise par ce dernier, ce qu'ils doivent généralement faire à la fin de l'enseignement primaire. Cependant, les parents immigrés n'ayant pas été à l'école dans leur pays d'accueil, leurs connaissances du système scolaire sont limitées. Aussi, la tâche est-elle ardue pour de nombreux parents qui ont même du mal à évaluer les capacités de leurs enfants. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des parents acceptent tout simplement l'avis des écoles. C'est lors de telles prises de décision que les écoles devraient jouer un rôle proactif dans la communication avec les parents immigrés afin de transformer l'enseignement en une collaboration dans laquelle les parents se sentent pleinement impliqués.

L'extension des moyens de communication avec les parents est de plus en plus importante, si l'on en juge par le besoin d'un intermédiaire entre la pratique et l'expression de la culture à l'école et à la maison. La question des signes religieux à l'école, qui a mené à des controverses animées dans plusieurs pays, en est une illustration. En l'absence de dialogue entre les écoles et les parents, les décisions visant à restreindre le port de symboles religieux à l'école peuvent sembler partiales, ce qui ne fait qu'exacerber les divisions entre les communautés immigrées et les autres. À l'inverse : une plus grande implication des parents peut aider les écoles et les enseignants à atténuer des pratiques culturelles appliquées à la maison, lesquelles entravent les libertés des enfants.

Le rôle de soutien joué par les parents change de façon spectaculaire lorsque leurs enfants entrent dans l'enseignement secondaire. Les établissements de l'enseignement secondaire tendent à être plus grands que ceux de l'enseignement primaire, et les étudiants ont beaucoup plus d'enseignants. Les parents tendent à rendre des visites moins nombreuses et en savent moins sur les enseignants de leurs

enfants. En même temps, les matières enseignées au niveau secondaire sont généralement des matières que les parents immigrés n'ont jamais eues eux-mêmes et ces derniers ne peuvent donc pas aider leurs enfants à faire leurs devoirs, ni alerter les enseignants si leurs enfants ont des difficultés dans certaines matières. Le fait que les enfants entrant dans la puberté communiquent de moins en moins avec leurs parents ne fait qu'exacerber les problèmes potentiels. Dans de nombreux pays européens, ces défis ont été relevés avec succès, tout au moins partiellement, grâce à la mise en œuvre de programmes de mentorat.

Pratiques prometteuses à travers l'Europe

Les pratiques soulignées ci-dessous peuvent permettre aux enfants d'immigrés d'avancer plus efficacement dans leur cursus éducatif. Certaines pratiques se rapportent à la politique des écoles, d'autres donnent aux parents les outils nécessaires pour aider leurs enfants et d'autres encore tirent parti du potentiel représenté par les communautés immigrées.

Éduquer les parents et les enfants ensemble

Une pratique couramment répandue de nos jours dans de nombreux pays (Allemagne, Autriche, Pays-Bas) consiste à fournir des cours de langue (langue du pays d'accueil) aux mères de la première génération dans les écoles de leurs enfants. Cela favorise l'utilisation de la langue du pays d'accueil dans la famille immigrée et a également un effet positif sur les enfants qui voient leur mère faire des efforts pour avancer. À long terme, l'apprentissage de la langue du pays d'accueil et la compréhension de l'environnement scolaire permettent aux mères de mieux encadrer et soutenir leurs enfants.

Une variété de cours pédagogiques pour les parents immigrés a également été mise au point. Certains cours ont pour vocation l'apprentissage de compétences précoces chez les jeunes enfants, d'autres ciblent la pédagogie des adolescents en phase de puberté. Aucune étude détaillée sur les effets des cours pédagogiques pour parents n'a été publiée ; jusqu'à présent, l'impact à court terme semble faible. L'effet le plus important de tels programmes est peut-être de permettre tout simplement aux parents immigrés de se rencontrer et de parler des défis auxquels ils doivent faire face.

Les dernières études menées sur de tels projets dans divers pays démontrent clairement que le taux de participation des parents est le plus élevé lorsque les activités sont organisées en coopération avec les écoles de leurs enfants, et se déroulent de préférence dans ces écoles. Une telle approche a également pour effet secondaire non négligeable, de faciliter les contacts entre les enseignants et les parents.

Centres scolaires d'information pour immigrés

Souvent, les parents immigrés ont très peu de connaissances des systèmes scolaires et se débattent donc avec des questions pédagogiques dans le cadre de l'éducation de leurs enfants. Des centres scolaires d'information en Autriche, fondés au début des années quatre-vingt-dix, ont aidé les parents immigrés à résoudre les questions d'ordre scolaire dans leur propre langue. Les membres du personnel de ces centres possèdent des diplômes universitaires dans les disciplines concernées (linguistique, psychologie, travail social et autres) et connaissent de nombreuses langues (bosniaque/croate/serbe, turc, kurde, albanais, macédonien et slovène). Plutôt que de créer un centre dans chaque école, ce qui ne serait pas très économique, les autorités autrichiennes ont créé onze centres régionaux, couvrant les neuf états fédérés, ainsi que Vienne et Salzbourg.

Interlocuteurs et assistants dans les écoles

Dans de nombreux pays, les écoles ont des difficultés à communiquer avec les parents immigrés. La langue constitue certes une barrière, mais ce n'est pas la seule. Jusqu'à récemment, les professeurs de langue jouaient le rôle d'interprète et devaient souvent combler le fossé entre les parents et les enseignants. Cette pratique est encore courante dans certains pays. Cependant, les professeurs de langue ne sont ni formés ni payés pour assumer ce rôle.

Le rôle d'intermédiaire est graduellement pris en charge par les interlocuteurs et les assistants scolaires, eux-mêmes issus du milieu immigré. Ils ne sont pas formés pour enseigner mais pour servir d'intermédiaire, une tâche qui requiert moins de compétences et permet donc de recruter plus facilement des candidats. Les intermédiaires jouent un rôle particulièrement important, en ce qui concerne les immigrés récemment arrivés, car ce sont ceux qui ont généralement le plus de difficultés à assister leurs enfants.

Dans la majorité des pays, les interlocuteurs et les assistants scolaires peuvent jouer un rôle prépondérant dans la période de transition actuelle, car il y a toujours très peu d'enseignants issus de l'immigration.

Projets de mentorat pour les enfants d'immigrés

Le mentorat à l'attention des étudiants tire parti des ressources au sein des communautés immigrées, plutôt que de promouvoir une intervention systématique de l'extérieur. Au cours des dix dernières années, le nombre d'enfants d'immigrés poursuivant des études de niveau universitaire a considérablement augmenté. Ces étudiants comptent parmi les meilleurs et les plus brillants de leurs communautés respectives dont ils représentent l'élite future. Dans des pays tels que le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède ou la Belgique, un nombre croissant d'entre eux travaille en tant que volontaires dans des projets de mentorat pour les étudiants ou dans des classes pour aider les enfants à faire leurs devoirs.

L'idée du mentorat est tout d'abord apparue dans des pays accueillant traditionnellement de nombreux immigrants, tels que les États-Unis, l'Israël et le Canada. En Israël, quelque 10 000 enfants sont guidés par des mentors étudiants. En Europe, bien que prometteuse et en forte croissance, cette pratique est encore nouvelle. Aux Pays-Bas, ne serait-ce qu'au cours des cinq dernières années, environ 25 projets de mentorat ont été créés, certains au niveau local, d'autres au niveau national. L'un de ces programmes de mentorat développés au niveau national par le bureau de conseil des établissements d'enseignement professionnel dénommé Sardes (www.sardes.nl) en collaboration avec l'Institut des Études Ethniques et Migratoires (IMES), a mis au point des manuels de projet et de formation qui peuvent être utilisés par d'autres initiatives de mentorat.

Le *Projet de cours particuliers pour Marocains* à La Haye est l'un des programmes les plus fructueux. Des étudiants marocains de niveau universitaire enseignent, en cours particuliers, à des élèves marocains de l'enseignement secondaire, l'accent étant mis sur les élèves à risque. Sur cinq années, 118 élèves ont bénéficié de ce programme, à raison d'une année d'assistance, une fois par semaine. Sur ces 118 élèves, seuls cinq (soit 4 %) ont abandonné l'école. Ce résultat est d'autant plus extraordinaire si l'on considère les élèves impliqués. Plusieurs d'entre eux pratiquaient l'absentéisme et étaient connus pour agresser verbalement et physiquement les professeurs et les autres élèves. Certains avaient même de sérieux problèmes d'apprentissage²³.

L'autonomisation est le mot-clé du mentorat. Les mentors rencontrent les jeunes dont ils ont la charge une ou deux fois par semaine et établissent avec eux un programme de travail. Les mentors assistent les élèves tant au niveau pratique avec leurs devoirs, qu'au niveau émotionnel. En tant que modèles de réussite, ils fournissent aux élèves un soutien émotionnel et éducatif qui peuvent les aider à réussir leur scolarité. Les mentors sont très conscients des besoins des élèves et ils savent comment fonctionne une famille d'immigrés (il est intéressant de noter qu'aux Pays-Bas, la majorité des mentors sont des filles, incitant certains à rebaptiser le mentorat de « projet de filles ». Non seulement le mentorat attire plus de filles, mais les relations entre participants sont plus intenses parmi les filles).

Souvent, les écoles choisissent de lancer de tels projets en espérant que les mentors serviront de médiateurs avec les parents. Les mentors parlent avec les parents des progrès de leurs enfants à l'école et leur donnent parfois des conseils d'ordre scolaire. Les mentors encouragent les parents à rester en contact étroit avec les écoles, et ces derniers y arrivent plus facilement avec l'aide des mentors.

²³ Une description détaillée de ce programme ainsi que de nombreuses autres initiatives d'intégration prometteuses provenant de toute l'Europe peuvent être trouvées dans l'ouvrage intitulé *Managing Integration* (Gérer l'intégration) : *The European Union's Responsibilities Towards Immigrants* (Les responsabilités de l'Union européenne envers les immigrants) par Rita Süßmuth, Werner Weidenfeld (eds.), publié sur CD-Rom par la fondation Bertelsmann (2004).

Au-delà de leur rôle qui consiste à améliorer les perspectives scolaires des jeunes dont ils ont la charge, les mentors peuvent également servir de médiateurs culturels. Ils aident les parents dans l'environnement social et culturel dans lequel leurs enfants sont immergés et par rapport auquel les parents ont parfois pris de la distance jusqu'à y devenir totalement étranger. Ce dialogue entre cultures et entre générations, auquel les mentors peuvent contribuer, aide à lutter contre les peurs des parents qui craignent que la culture de leurs enfants soit corrompue par les mœurs du pays d'accueil, et favorise l'apparition d'un environnement dans lequel une synthèse positive des cultures peut prendre racine.

Recommandations

Il est tentant d'utiliser les exemples ci-dessus pour créer un cadre éducatif unique et idéal pour les enfants d'immigrés. Cependant, cela ne rendrait pas justice aux contextes historiques très variés qui ont modelé le système éducatif de chaque pays. L'ambition de ce mémoire est plus modeste : mettre en évidence un certain nombre de politiques et d'initiatives dont des études ont démontré qu'elles peuvent améliorer les chances des enfants d'immigrés dans l'enseignement et dans la vie.

1. Investir dans le développement de programmes nationaux et locaux de mentorat pour les étudiants

Les projets de mentorat pour les étudiants affichent des résultats prometteurs, qu'il s'agisse d'améliorer les performances à l'école ou de s'attaquer aux problèmes sociaux et émotionnels. De tels programmes devraient être développés à une plus grande échelle et devraient, de plus, acquérir un caractère professionnel. Pour œuvrer dans ce sens, les pratiques les plus prometteuses à travers toute l'Europe devraient être explorées, analysées et diffusées. L'ordre du jour au niveau de la recherche devrait également inclure l'établissement du moment le plus approprié pour une intervention des mentors d'étudiants ainsi que la meilleure manière d'inclure le mentorat des étudiants dans les systèmes scolaires²⁴.

2. Faciliter les contacts entre les écoles, les enseignants et les parents

La communication entre les parents immigrés et les écoles se déroule rarement sans problèmes. Les parents immigrés ont besoin d'informations, dans leur propre langue, sur la sélection et la spécialisation au sein du système éducatif, ainsi que sur le traitement plus large de problèmes d'ordre pédagogique et socioculturel. Les politiques facilitant une telle communication devraient concentrer leurs efforts sur :

²⁴ La création du consortium MENTORINT, lequel analyse les programmes de mentorat dans toute l'UE et contribue à la construction d'une organisation européenne de mentorat, constitue l'une des étapes vers l'identification et le partage des bonnes pratiques de mentorat transférables.

- les interlocuteurs dans les écoles et les assistants scolaires (issus de préférence de l'immigration) dans les écoles primaires et secondaires ;
- les centres scolaires d'information ;
- les programmes de mentorat dans lesquels les mentors interagissent avec les parents ;
- les cours de langue et de pédagogie pour les parents, donnés de préférence dans les écoles de leurs enfants ;
- l'implication des parents dans l'éducation civique de leurs enfants.

3. Mise en œuvre de politiques qui améliorent les perspectives éducatives des enfants immigrés

Permettre d'entrer tôt dans le système éducatif afin de favoriser l'acquisition de la langue : alors que l'abaissement obligatoire de l'âge de la scolarisation serait un changement majeur (et éventuellement difficile) de politique, des alternatives efficaces à cette option ont été mises en œuvre dans de nombreux pays. Par exemple, certains ont mis en place des établissements préscolaires qui se concentrent sur l'acquisition de la langue du pays d'accueil. De tels programmes sont efficaces uniquement lorsque les méthodes utilisées sont compatibles avec celles utilisées dans les écoles primaires ; dans l'idéal, ces programmes devraient être intégrés à l'école primaire.

Créer des deuxièmes chances pour aider les étudiants à surmonter leur handicap culturel :

Généralement, les enfants d'immigrés commencent leur scolarité avec un handicap linguistique et culturel. Ils ont besoin de temps pour le compenser et c'est pour cette raison que ces enfants réussissent moins bien dans un système à sélection précoce qu'ils ne le pourraient autrement. Il existe un certain nombre d'alternatives à ladite sélection qui n'imposent pas de modification structurelle fondamentale au système scolaire. La « deuxième chance » est un élément-clé de toutes les alternatives. En voici plusieurs exemples :

- *Redoubler la dernière année de l'école primaire.* Les enfants motivés qui ne sont pas encore prêts à passer à la classe supérieure peuvent rester une année de plus à l'école primaire, afin de leur permettre de réussir les examens d'entrée pour une orientation plus prestigieuse. Les résultats d'une telle approche ont été jusqu'à présent prometteurs.
- *Classes intermédiaires dans l'enseignement secondaire.* Repousser la décision de promotion/sélection à l'école secondaire. Dans les classes dites intermédiaires, les enfants restent ensemble pendant une ou deux années supplémentaires après l'école primaire, sans passer par un processus de sélection. Des études démontrent que de nombreux enfants d'immigrés

sont capables de continuer à un niveau plus prestigieux après une ou deux années intermédiaires.

- *Trajets d'étude et d'apprentissage conjoints.* Des études sur les enfants d'immigrés ayant réussi démontrent que nombre d'entre eux ont pris le chemin le plus long vers le succès. Ils ont commencé au bas de l'échelle pour monter, peu à peu, vers l'enseignement supérieur. Cette manière de procéder a également été traditionnellement utilisée par les enfants natifs des classes ouvrières pour évoluer socialement. La manière dont l'enseignement professionnel est organisé joue un rôle essentiel sur ce point ; il devrait être plus ou moins facile de monter les échelons de cet enseignement, pour passer d'un enseignement de base à un enseignement moyen, puis à un enseignement professionnel supérieur. L'apprentissage peut également aider à préparer un passage plus en douceur sur le marché du travail. Un système d'apprentissage est potentiellement une arme puissante contre le chômage des jeunes et un taux élevé d'abandon scolaire.

MAURICE CRUL est un chercheur qualifié de l'Institut des Études Migratoires et Ethniques (IMES) et occupe le poste de membre à la commission consultative « Intégration et Diversité » de la ville d'Amsterdam.



La jeunesse des minorités III:

Combattre la discrimination

Objectif

Promouvoir une approche holistique de la politique antidiscriminatoire, mieux implanter les directives de l'UE dans tous les domaines de la politique et réunir les efforts visant les populations minoritaires/de migrants nouvellement arrivés ou résidents. La focalisation se fera sur des mesures dont le succès a été prouvé, pour promouvoir l'égalité des chances. Les pratiques discriminatoires, qu'elles soient basées sur un gauchissement structurel ou sur un préjugé individuel, doivent être éliminées.

Points à considérer (dérivés du dossier politique accompagnant)

- Il y a déjà une discussion étendue en Europe condamnant le racisme et la xénophobie, ancrée dans la législation, à l'Article 13, et dans deux directives européennes récentes.
- Toutefois il y a encore des preuves de discrimination dans l'enseignement (un manque de mobilité sociale et de résultats didactiques pour la jeunesse immigrante, comparée aux étudiants natifs) et dans le passage au marché du travail (un niveau plus élevé de chômage des jeunes et un manque de formation, causé de manière latente tant par les mauvaises trajectoires didactiques que par la discrimination sur le marché du travail).
- Les Etats membres ont mis au points différentes réponses politiques à la discrimination, certaines se focalisant sur de vastes mesures antidiscriminatoires et d'autres séparant les programmes introductifs pour migrants de la politique sur la discrimination pour la population générale. Pour les mesures antidiscriminatoires, les Etats membres divergent aussi quant au groupe cible.
- Pour le nouvel arrivant, ceci peut impliquer d'être confronté avec des besoins spéciaux comme un enseignement de la langue. Pour la deuxième et la troisième génération de descendants de migrants, la mobilité sociale dépendra du combat contre la discrimination (spécialement sur le lieu de travail) et de la promotion de la compréhension de la différence, tirant parti et respectant les antécédents culturels mixtes de cette jeunesse.

Pratiques prometteuses

- Plans d'Action Nationaux. La discrimination commence par un préjugé dans le pays d'accueil. Donc chaque pays devrait mettre au point une certaine forme de plan d'action venant compléter le travail de la Commission de l'UE, enregistrant de manière plus étendue les actions discriminatoires, impliquant les jeunes immigrants d'origine dans leur développement, et mettant au point des mécanismes de surveillance pour assurer que les dispositions soient appliquées.
- Recrutement actif des minorités ethniques. Bien qu'une action positive ne soit pas largement pratiquée dans l'UE, les programmes pour attirer et sélectionner les immigrants pour le marché du travail bénéficient non seulement à beaucoup de jeunes immigrants mais réduit aussi la sous-utilisation des aptitudes qui est préjudiciable au marché du travail européen. Des programmes similaires peuvent être utilisés pour augmenter l'engagement immigrant dans des écoles prestigieuses comme les Sciences-Po en France.
- Les efforts devraient être renforcés pour rendre l'information sur l'emploi et sur les possibilités didactiques facilement accessible aux minorités et à la jeunesse migrante, en augmentant sa distribution dans ces voisinages et à l'école.
- Action basée sur l'école. Les programmes de mentorat, tout comme le perfectionnement retardé et la formation professionnelle, peuvent aider les enfants immigrants à atteindre des résultats s'approchant plus de leurs semblables natifs.
- Viser des incidents spécifiques de discrimination. Les pratiques discriminatoires et les activités raciales peuvent engendrer des réactions radicales, à moins que les leaders des jeunes minoritaires répondent de manière déterminante sur un mode non-violent. Les plans de communauté, visant à empêcher des pratiques spécifiques, comme la discrimination lors des admissions aux discothèques, peuvent être efficaces s'ils sont correctement assistés et gérés administrativement.

Questions de discussion

- Quelles sont les initiatives les plus efficaces pour promouvoir l'égalité des chances au sein de la main d'oeuvre, pour la jeunesse ayant des d'antécédents minoritaires/ de migrants? Est-il mieux de travailler pour améliorer leurs résultats didactiques, de réduire l'engagement discriminatoire ou d'augmenter les places de stage ?
- Les mesures antidiscriminatoires devraient-elles viser les besoins de groupes spécifiques (par ex. la jeunesse avec un arrière-plan minoritaire/de migrant) ou une

Mémoire relatif à la politique Jeunes d'origine immigrée et la discrimination en Europe

Par Patrick Simon

I. Introduction

Les formes de discrimination qui affectent les jeunes d'origine immigrée²⁵ en Europe ne sont pas inévitables. Cependant, elles ne peuvent pas être uniquement combattues à l'aide des instruments d'action mis au point par le passé pour intégrer les immigrés ; elles exigent de nouvelles approches et une stratégie innovante.

Il s'agit d'un tournant capital pour les sociétés européennes, qui doivent, par la force des choses, apprendre à devenir multiculturelles. Il est toujours temps d'intervenir afin d'éviter la formation de divisions ethniques et raciales qui minent la cohésion sociale et afin d'inverser l'évolution d'identités ethniques et religieuses réactionnaires et hostiles à la société environnante. Cependant, le succès de telles interventions dépend principalement de la capacité à réduire considérablement la discrimination par des actions déterminées, globales et systématiques axées sur des structures plutôt que sur des agents. Des politiques bien conçues peuvent inverser la tendance et permettre à la diversité d'être respectée dans la culture des sociétés démocratiques.

Ce n'est que récemment que les pays européens ont été amenés à se considérer comme des « pays d'immigration ». L'intégration d'importantes vagues d'immigrés arrivés pendant les trente glorieuses est devenue, de nos jours, un sujet clé du mode d'organisation des sociétés européennes sur le plan social, économique, politique et culturel. L'établissement permanent de ces immigrés a également engendré une nouvelle dynamique car leurs enfants, nés et élevés en Europe, sont maintenant devenus des adultes. L'émergence de cette « deuxième génération » est une réalité démocratique qui soulève de nouvelles questions relatives à l'intégration sociale et à la citoyenneté.

Dans toutes les sociétés multiculturelles et quelle que soit l'origine ethnique ou raciale, l'égalité est mise à l'épreuve. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la plus grande partie de l'Europe a dû s'ajuster à une diversité ethnique et raciale croissante. À cause des discriminations dont ils font l'objet, les descendants des immigrés, et

²⁵ Ce terme, ainsi que le terme plus simple de « jeune immigré » englobe tous les jeunes immigrés, dont la deuxième génération et la troisième génération issues des immigrés venus en Europe après la Seconde Guerre mondiale.

particulièrement ceux d'anciennes colonies européennes, ont mis à jour des systèmes d'inégalité que l'Europe pensait avoir éradiqués.

Les politiques d'intégration élaborées par les États membres au cours des années quatre-vingt-dix visaient à abaisser les barrières qui empêchaient les immigrés de participer pleinement à la société d'accueil. Elles mettaient l'accent sur des programmes d'alphabétisation et de formation professionnelle ; améliorant l'accès aux droits civiques et sociaux et, dans quelques cas, assouplissant les conditions d'obtention de la nationalité. Ces programmes d'intégration étaient principalement conçus pour des immigrés adultes qui avaient besoin de s'adapter à leur nouvelle société ; ils n'étaient pas adaptés à l'intégration de la « seconde génération », dont une grande partie a obtenu la nationalité et ne présente plus de grande différence culturelle avec les populations locales.

On constate alors que le défi auquel les États membres de l'UE sont confrontés s'est clairement élargi, passant de la question simplement formulée de « l'intégration des immigrés » à une problématique plus vaste en rapport avec la gestion de populations diverses du point de vue ethnique et racial. Cette « politique de la diversité » consiste à reconnaître et à améliorer le niveau de vie de groupes minoritaires et, en particulier, à combattre la discrimination en assurant des droits et des opportunités égaux à tous, quelle que soit l'origine raciale ou ethnique, le sexe, la religion, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, etc.

La lutte contre la discrimination est l'une des principales priorités de la Commission européenne, conformément à la définition de l'article 13 du traité d'Amsterdam et aux deux directives adoptées en 2000. L'une de ces directives contraint les États membres à adopter des mesures assurant un traitement égal de tous les résidents, quelle que soit leur race ou leur ethnie²⁶. La deuxième directive prône un traitement égal en ce qui concerne l'emploi et le travail²⁷. Ces directives, qui sont désormais incorporées dans la législation des États membres, introduisaient officiellement la notion de « discrimination indirecte » dans la législation²⁸ européenne. Bien que la mise en œuvre de la Loi et des mesures anti-discrimination varie considérablement d'un État membre à l'autre, les directives fournissent une base solide au lancement d'une véritable stratégie européenne de lutte contre la discrimination et favorisent une égalité de fait.

II. La jeunesse et la discrimination

²⁶ Directive n° 2000/43/CE

²⁷ Directive n° 2000/78/CE

²⁸ Il est important de remarquer que ces directives ne permettent pas d'éviter que des pays utilisent la race ou les origines ethniques comme critère lors de l'élaboration de mesures visant à surveiller ou à rectifier les inégalités ou à répondre à des besoins spécifiques.

Il est difficile d'estimer le nombre de jeunes immigrés en Europe. Les définitions et les catégories varient d'un pays à l'autre, en fonction des législations nationales et de l'organisation des systèmes statistiques. Sur les 18,8 millions d'étrangers résidant dans les 15 pays de l'UE, la catégorie des 15-24 ans représente un peu plus de 2,4 millions de personnes. Cependant, ce chiffre ne correspond qu'à une partie de la population de jeunes immigrés, particulièrement dans les pays où des populations immigrées étaient déjà établies et où les deuxièmes et troisièmes générations constituent un groupe démographique considérable. En France, aux Pays-Bas et en Belgique, la deuxième génération est aussi nombreuse, voire deux fois plus nombreuse que la population des immigrés.

Les enfants des immigrés arrivés dans les années soixante et soixante-dix arrivent maintenant en masse sur le marché du travail. Ils rencontrent des difficultés autres que celles rencontrées par leurs parents. Alors que ces derniers étaient moins qualifiés, ce qui explique leur vulnérabilité dans la « nouvelle économie », leurs enfants sont mieux formés (bien qu'ils aient à faire face à des taux d'abandon scolaire élevés). Cependant, leur succès scolaire n'a pas forcément entraîné la mobilité sociale que l'on était en droit d'attendre. Le taux de chômage des jeunes immigrés révèle que les différences de perspective professionnelle sont à mettre en corrélation avec les origines ethniques ou raciales.

Il est vrai que la discrimination n'affecte pas uniquement les jeunes. Cependant, ils la ressentent plus vivement. En 2002, l'Eurobaromètre de la Commission européenne a révélé qu'un plus grand nombre de jeunes signalait être victime ou témoin de discrimination. Les résultats démontrent que les jeunes sont plus exposés au risque de discrimination que leurs parents et qu'ils ont également des réactions plus vives, car ils sont plus exigeants et ne tolèrent plus d'être traités comme des citoyens inférieurs dans une société qu'ils considèrent comme la leur. En ce qui concerne cette deuxième génération, la discrimination résulte de la combinaison de deux facteurs : en premier lieu, quand bien même leur niveau moyen d'éducation est considérablement supérieur à celui de leurs parents, il demeure en dessous de celui de la *population locale*. De nombreux jeunes des minorités quittent le système éducatif sans aucune qualification ou avec des qualifications professionnelles qui ne leur permettent pas d'obtenir un emploi stable et bien rémunéré.

Le second facteur est paradoxal : la discrimination devient plus répandue lorsque les jeunes d'origine immigrée ont réussi à l'école et ont une solide qualification sur le marché de l'emploi. Ils cherchent alors à atteindre des postes plus compétitifs, cependant les employeurs perçoivent leurs origines comme un « signal négatif » au cours du processus de sélection. La vulnérabilité des jeunes immigrés est particulièrement marquée lors de la transition de l'enseignement au marché du

travail. L'amélioration de cette transition devrait être une priorité dans l'élaboration de lignes de conduite.

L'expérience européenne dans la lutte contre la discrimination

Les techniques de lutte contre la discrimination et les mesures d'intégration sont des outils différents, tant d'un point de vue conceptuel qu'en termes d'action. D'un point de vue conceptuel, l'objectif des mesures de lutte contre la discrimination est de réformer les sociétés organisées sans tenir compte de la diversité, sachant qu'une telle attitude entraîne un traitement inégal des immigrants et des minorités ethniques. En conséquence, bien plus que dans le cas des mesures d'intégration, la société d'accueil au sens large est profondément impliquée dans les causes de la discrimination et doit assumer ses responsabilités afin de modifier cet état de faits.

En ce qui concerne la différence entre les mesures d'intégration et la lutte contre la discrimination, la Loi joue un rôle plus crucial dans la dernière citée. Et peut-être plus important encore, la Loi et l'étendue de son application et du soutien dont elle bénéficie fait que la société s'attend à ce que ses citoyens se conduisent correctement. Toutefois, pour être efficaces, les actions légales doivent être complétées par des politiques visant à promouvoir l'égalité des chances, particulièrement en ce qui concerne l'accès à l'enseignement et au marché du travail.

La deuxième différence entre les mesures d'intégration et les actions de lutte contre la discrimination se rapporte aux publics ciblés. La discrimination ethnique et raciale n'affecte pas uniquement les étrangers, les immigrants ou même les personnes de la « deuxième génération ». Elle touche également les citoyens qui se démarquent simplement par la couleur de leur peau, leur nom, leur accent ou tout autre aspect de leur apparence. Aussi, il est impossible de mettre fin à la discrimination en se concentrant uniquement sur les jeunes immigrants, que ce soit par le biais de programmes d'alphabétisation, de naturalisation, par l'acquisition de droits politiques ou sociaux supplémentaires ou, plus généralement, par l'amélioration des programmes d'enseignement. Ce n'est qu'en agissant sur les systèmes de traitement inégal, eux-mêmes, que nous arriverons à lutter efficacement contre la discrimination, en modifiant les procédures qui entraînent un accès à deux vitesses basé sur des critères d'origine ethnique ou raciale et en favorisant la représentation des minorités par le biais d'objectifs d'accès quantitatif.

Les directives européennes sur l'égalité de traitement permettent un nouveau train de mesures qui rend la lutte contre la discrimination plus efficace. Cependant, elles ne seront fructueuses que si elles sont suivies par une mise en oeuvre et des actions énergiques de la part des États membres. Les actions légales ont été

considérablement renforcées et devraient entraîner un changement graduel des pratiques.

La création d'autorités indépendantes de lutte contre la discrimination, notamment la Commission pour l'égalité raciale au Royaume-Uni, peut émettre un signal clair indiquant que la discrimination ne sera pas tolérée, contribuant en cela à une plus grande efficacité des interventions. Cependant, il manque toujours une série essentielle d'instruments et de politiques dans la majorité des pays européens. Les États membres n'ont pas encore élaboré de stratégie coordonnée associant des actions légales, une surveillance statistique de la situation des minorités raciales et ethniques dans l'enseignement et une action plus progressive assurant l'égalité d'accès au logement, aux services et particulièrement à l'emploi.

Les bonnes pratiques signalées en Europe consistent principalement à assister les personnes vulnérables, dont les jeunes immigrés, à l'école ou lors de leur entrée sur le marché du travail. Cependant, la plupart des mesures visent l'intégration professionnelle des jeunes faiblement qualifiés ou des immigrés récemment arrivés, et négligent les besoins de nombreux jeunes de minorités au potentiel prometteur. Il existe également des efforts d'amélioration au niveau de l'éducation des jeunes immigrés. Ces programmes renforcent leurs chances de mobilité sociale, mais ils ne s'attaquent pas aux mécanismes de discrimination beaucoup plus enracinés. L'inégalité de traitement continue à affecter les jeunes issus de l'immigration *malgré* des qualifications supérieures et des investissements plus importants.

Des actions plus ciblées visant à aider les jeunes immigrés à surmonter la discrimination peuvent intégrer les éléments ci-dessous, extraits des programmes anti-discrimination actuellement en vigueur en Europe. Les caractéristiques énumérées ci-dessous s'attaquent à la discrimination à l'emploi, mais la majorité d'entre-elles pourraient facilement être généralisées.

- Le public ciblé – les jeunes des minorités ethniques – est clairement identifié et le programme vise directement l'obtention de résultats avec ce public cible.
- Les principales caractéristiques humaines présentes sont exploitées au mieux au travers de formations aidant à la recherche d'emploi, prenant en compte des stratégies pour surmonter les préjugés des employeurs. Dans le contexte actuel, des efforts pourraient inclure un enseignement des droits dans le cadre de la Loi anti-discrimination.
- Les opportunités sont clairement communiquées à la jeunesse minoritaire ; par exemple, les offres sont distribuées dans des zones où les minorités ethniques vivent ou évoluent.
- Des actions sont entreprises pour faciliter la transition vers le marché du travail et aider les jeunes à vaincre les préjugés dans les entreprises en proposant des programmes de soutien aux jeunes issus des minorités

ethniques (notamment le mentorat et la médiation). Un autre mode d'action possible serait d'élargir les possibilités d'apprentissage à une plus grande variété de métiers, afin que les jeunes, tout comme les employeurs, puissent acquérir de l'expérience dans une collaboration mutuelle.

- La surveillance des pratiques de recrutement, de l'accès aux formations, des niveaux de salaire et de la promotion est mise en œuvre pour promouvoir l'égalité de traitement. Une telle surveillance des statistiques ethniques a uniquement été menée au Royaume-Uni (dans le cadre de la Loi sur les relations entre races) et aux Pays-Bas (Loi SAMEN entre 1998 et 2003.) De telles statistiques, cependant, sont beaucoup plus répandues en ce qui concerne le sexe.
- Dans certains cas, un accès plus rapide des minorités ethniques est favorisé par un accès préférentiel, également connu sous le nom de « discrimination positive » ou d'« action positive ». De telles pratiques sont extrêmement rares, car la « discrimination positive » n'est pas une stratégie d'intervention compatible avec les fondements philosophiques de l'action positive telle qu'elle est perçue dans la majorité des pays européens.

Recommandations et bonnes pratiques

En 2000, l'Union européenne a jeté les bases de la lutte contre la discrimination en adoptant deux directives ; cependant, les mesures anti-discrimination sont loin d'être complètes et ce point reste à résoudre. Vous trouverez ci-dessous quelques stratégies pour la mise en place de ces éléments manquants.

Plans d'action nationaux. La discrimination commence par les préjugés dans le pays d'accueil. Elle se présente sous diverses formes et ses causes sont nombreuses. Un plan d'action national complet dans chaque État membre contribuerait à s'assurer que la lutte contre la discrimination reste une priorité et que toute activité en ce sens progresse sur tous les fronts. Ces plans d'action, pouvant être coordonnés au niveau de l'UE et assortis de projets et de directives, pourraient bien répondre aux besoins de la jeunesse immigrée en intégrant les éléments suivants :

- *Leadership vis-à-vis du public et éducation de ce dernier, afin de faire prendre conscience que loin d'être uniquement un problème lié à l'immigration, la discrimination s'adresse à la société dans sa globalité.* Il est important que les sociétés européennes différencient la question de l'intégration des immigrants de celle de la discrimination ethnique et raciale. Elles doivent également admettre que les préjugés à la base de la discrimination ne sont pas simplement des réactions transitoires qui disparaîtront au fur et à mesure que l'intégration a lieu. Ce processus débute par un enseignement sur la législation relative à la discrimination et sur un comportement

adéquat à adopter, mais il ne se limite pas à ces mesures. Les sociétés européennes sont désormais multiculturelles et doivent apprendre à intégrer leur diversité ethnique et raciale. La diversité de la société doit être reconnue ; les décideurs politiques doivent y veiller. Des actions doivent être définies au niveau européen et dans chaque État membre, afin de lancer le processus de transformation des habitudes et des mentalités. Une éducation à la diversité culturelle et à l'importance d'un traitement égal à l'école et parmi les jeunes constitue naturellement un point de départ important de tels efforts.

- *Une meilleure compréhension de la discrimination dans la vie des jeunes.* Pour cela des études doivent fournir un aperçu de l'étendue et des caractéristiques de la discrimination qui affecte les jeunes immigrés. Toutefois, cela implique principalement l'élaboration de plans d'action en conjonction et en collaboration avec les jeunes issus de l'immigration, en prenant en compte les sujets d'inquiétude les plus vifs de ces derniers. Ceci est nécessaire, non seulement pour élaborer des politiques plus efficaces, mais également afin d'éviter une exclusion collective des groupes soumis à une discrimination et l'apparition d'une identité qui serait hostile et réactionnaire envers la société environnante. Les pays européens peuvent aussi bien faire appel à des réseaux ou des forums qu'à des ONG européennes et nationales représentant les jeunes, afin d'entrer en contact avec ces populations.
- *Mécanismes de surveillance et d'évaluation fournissant les données d'analyse de la discrimination requises, et élaboration de politiques favorisant l'égalité de traitement.* Ce mécanisme de surveillance devrait collecter des informations relatives à la fois aux dimensions principales de la discrimination et aux actions entreprises par les acteurs-clés, tels que les entreprises et les écoles contribuant à la discrimination.
- *Politiques actives de promotion d'un traitement égal, élaborées en collaboration avec les employeurs et d'autres acteurs-clés de la société.* En l'absence de telles mesures, l'égalité reste un concept dont la mise en oeuvre dans les structures sociales est inefficace. Les politiques en faveur d'une égalité de traitement peuvent également s'appuyer sur les efforts faits pour favoriser la transition entre l'enseignement secondaire et le monde du travail ou l'enseignement du troisième cycle, donnant aux jeunes, aux employeurs et aux universités l'opportunité d'apprendre les uns des autres et d'éliminer les malentendus.

Recrutement actif et mesures de sélection en faveur de minorités ethniques. Alors que les actions positives sont loin d'être une pratique répandue dans l'UE, des

programmes d'attraction et de sélection des immigrants pour le marché du travail bénéficieraient à de nombreux jeunes immigrants, tout en réduisant la sous-exploitation des compétences qui mine le marché du travail européen. Le projet SPAG (Projets de stimulation pour les groupes allochtones), qui ciblait au départ la jeunesse des Antilles et d'Aruba, recrute activement des catégories spécifiques de chômeurs que les agences pour l'emploi normales n'atteignent pas. Le programme, dont le champ d'action s'est élargi en 2001 pour s'adresser à la jeunesse d'origine turque et marocaine, propose un soutien, des formations et du mentorat intensifs.

Les programmes qui aident les immigrants à obtenir leur admission à des écoles et des universités sélectives jouent également un rôle important. Ainsi en France, l'Institut d'Études Politiques (Sciences-Po) propose aux jeunes des zones d'éducation prioritaire (ZEP) un examen d'entrée spécial assorti d'un financement et d'un suivi, afin de leur permettre d'accroître leurs chances d'admission à Sciences-Po. Le programme fournit aux étudiants des ZEP un soutien financier, une formation et un tutorat tout au long de leur scolarité.

D'un point de vue philosophique, de tels programmes de sélection et de recrutement actif ne doivent pas être basés sur des mécanismes maladroits et controversés, tels que les quotas affectés à telle race ou tel groupe ethnique. Des évaluations plus nuancées de la valeur iraient au-delà des notes et des résultats d'examens, pour admettre que la réussite dans un établissement où les faibles résultats sont la norme ou lorsque les parents n'ont que de faibles moyens financiers, témoigne plus de capacités personnelles que ne le font les seules notes ou résultats d'examens. Ces programmes devraient donc se concentrer sur l'aide aux jeunes de quartiers, d'écoles secondaires ou de niveaux de revenus spécifiques, comme Sciences-Po le fait.

Action s'appuyant sur l'enseignement. Outre les programmes de sélection et de soutien de la jeunesse immigrée, des programmes étendus d'enseignement à l'attention de la jeunesse marginalisée font également preuve d'efficacité. En Finlande, le projet Vasama s'adresse à des jeunes de 17 à 25 ans qui ont quitté l'enseignement. Ce projet a mis en place un système d'enseignement pour les jeunes immigrants à Vantaa, afin de leur permettre de participer à la société finnoise et d'y apporter leur contribution. Proposé gratuitement et à temps plein, le programme englobe la pratique à long terme d'un métier pendant 2 à 3 jours par semaine, une orientation vers une vie active, un cours d'informatique et un cours d'éducation civique. Toutefois, les programmes proposés doivent également répondre au besoin d'intégration d'étudiants performants aux prises avec une discrimination culturelle et sociale. Les programmes de mentorat ainsi que les programmes de progression retardée et d'enseignement professionnel, peuvent aider les enfants d'immigrants à réussir dans des proportions qui se rapprochent de celles de leurs homologues natifs et peuvent également aider ceux qui enregistrent des résultats brillants dans leurs études à surmonter leur handicap socioculturel.

Traitement de cas de discrimination spécifiques par l'établissement d'une coalition.

Les projets de la communauté visant à prévenir certaines pratiques discriminatoires peuvent s'avérer efficaces lorsqu'ils sont correctement soutenus et administrés. Dans de nombreux cas, des progrès importants peuvent être enregistrés grâce à l'identification des pratiques discriminatoires, à l'atteinte d'un consensus selon lequel de telles pratiques sont inacceptables et à la formulation claire d'un comportement non discriminatoire. À Rotterdam, le projet RADAR est un effort de lutte contre le racisme et les comportements discriminatoires lors de l'admission de clients dans les discothèques. Ce projet est mené conjointement par les agences gouvernementales et les parties prenantes principales. Chaque propriétaire de discothèque établit un plan d'admission à l'entrée, basé sur des critères objectifs, et un panel est chargé d'évaluer les plaintes pour discrimination par rapport à la politique formulée. Tout avis négatif du panel peut mener à des mesures punitives, telles que le retrait temporaire du permis d'exploitation. Depuis le début du programme, le nombre de plaintes relatives à la discrimination à l'entrée des discothèques a considérablement chuté.

PATRICK SIMON est chercheur à l'Institut National des Études Démographiques à Paris, où il dirige l'unité de recherche « Minorités et Migrations internationales ». Ancien président du comité directeur du groupe d'études et de lutte contre la discrimination, il est également membre du conseil d'administration du réseau européen IMISCOE (International Migration, Integration and Social Cohesion in Europe).